

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Les quatre roues du vice et de la vertu

Tout le monde veut aller au ciel mais personne ne veut mourir. Ou payer de ses deniers. La discipline et le respect des règlements, le respect de la loi, oui. La complicité avec le législateur qui veut notre bien, toujours d'accord. Mais trop, c'est trop! dit-on.



Désormais, si, par mégarde, on oublie (?) d'attacher sa ceinture, si, par distraction, on brûle un feu rouge et qu'ensuite, idiotement, on dépasse même doucement la limite de vitesse permise, on passera à la caisse. Quel gâchis pour son portefeuille et ses points d'aptitude à conduire.

C'est toujours la faute des autres, adage populaire. Le reproche: une application trop sévère et rigoureuse du code routier ou bien la signalisation sont prises en défaut.

Bien sûr, on est d'accord: il faut respecter la loi. Pourtant les «excuses» pour l'enfreindre sont si nombreuses, si «explicables», si vraies et si tentantes... Un enfant à conduire illico à l'hôpital, une compagne sur le point d'accoucher (même si le taux de natalité est en hausse, faut pas exagérer...), l'un de ses parents qui agonise et, simultanément, un imbécile bouchon de circulation à contourner à vive allure.

Il peut aussi arriver que l'on vive une période intense et privilégiée, que l'on soit en réflexion profonde, existentielle ou, tout bonnement, on décide que l'autoroute, le boulevard et la rue nous appartiennent. Bref rappel du tempérament latin des Québécois francophones, anglophones ou allophones. La voie asphaltée et grise nous appartient. Les flics roupillent... ou ne sont pas assez nombreux.

Ses devoirs d'automobiliste, on y repensera demain. Les piétons n'ont qu'à bien se tenir droits ou à fléchir. Des règlements n'existent-ils pas pour ces «conducteurs» à deux pattes?

Va pour la réalité quotidienne. La route, ses lois et la liberté, va! Tous pour la vertu. Mais la vie, le quotidien où tous doivent, dans le plein soleil, l'été, et dans le gel et le froid, l'hiver, prendre le volant de leur superbolide, ne tient qu'à un fil. Celui de l'instant pour un lendemain.

Depuis 10 ans, les réformistes du code routier étudient. Depuis toutes ces années, des douzaines d'études et de recommandations s'accumulent. Des solutions? En voici. Mais de crainte de heurter de front la délinquance bien connue des Québécois en cette matière, les gouvernements hésitent à modifier de façon tangible le code routier.

D'une élection à l'autre, les projets prenaient le bord de la tablette ou du fossé. Que s'est-il passé récemment pour que

l'actuel projet de loi soit déposé? Soudainement s'agit un profond respect de la vie humaine ou l'acceptation unanime de la proverbiale indisciplinade des automobilistes québécois, d'où la claqué. On revise. On agit.

Donc, des modifications majeures s'imposaient: hausse des exigences pour l'obtention d'un premier permis de conduire et probation de deux ans, restriction quant au taux d'alcool dans le sang permis pour les moins de 25 ans. Quant au port de la ceinture, c'est inéluctable: il faut s'attacher au Québec. Sans jeu de mots. On respectera les permissivités déjà prescrites, mais après, gare à la contravention! Pour tous. Même les handicapés.

Et détecteur de radar, s'abstenir! Sinon l'amende sera de 500 \$ à mille dollars. Mais pourquoi la vente de ces gadgets est-elle permise? Également, des amendes sont prévues ou augmentées pour la circulation en sens inverse, le non-respect de la signalisation et des limites de vitesse et les dépassements interdits.

Ce projet de loi fort attendu demande réflexion et exige des citoyens une reconnaissance, de la part de l'État, du respect de soi et des autres. L'État suggère, souhaite légiférer. Sauver des vies. Et ça commence par le volant de sa voiture, peut-être.

Claudette TOUGAS

Comité exécutif: des choix douteux

Le nouveau comité exécutif de la Ville de Montréal est arrivé, et ce n'est pas un grand cru.

Le maire Jean Doré a confié les fonctions-clés de son «cabinet» à Mme Léa Cousineau, auparavant responsable des dossiers de développement communautaire, qui accède au poste de présidente du comité exécutif. Le maire Doré a voulu, intention louable, offrir un poste prestigieux à une femme.



Mme Cousineau est réputée pour son talent à diriger des débats. Mais ses capacités administratives ne sont pas évidentes. Jusqu'à maintenant elle a géré des dossiers «sociaux», avec un bonheur inégal. Responsable des loisirs, elle avait sous son aile le dossier de l'AMARC: en quatre ans, elle n'a pas dissipé les doutes sur la gestion de cette société paramunicipale. Mme Cousineau est sans doute une bonne animatrice, mais le comité exécutif n'est pas une troupe scout. La première fonction de la nouvelle présidente, unilingue, sera de gérer un budget de 1,5 milliard.

Le maire Doré a eu raison de regrouper au sein d'un seul «ministère» les dossiers du développement économique et de l'habitation, étroitement liés. Mais confier ces dossiers à M. John Gardiner ne constitue pas le choix le plus judicieux. La relance de l'économie doit passer par un arbitrage entre les intérêts des groupes sociaux diamétralement opposés. M. Gardiner a éprouvé des difficultés à jouer un tel rôle dans le dossier de l'aménagement du centre-ville. Fera-t-il mieux à la tête de son nouveau portefeuille?

D'autres nominations paraissent à première vue plus heureuses: celle d'André Lavallée à l'aménagement et de Joseph Biello aux relations interculturelles. Mme Thérèse Daviau, qui a hérité d'un «ministère» mineur, méritait elle aussi de faire son entrée au saint des saints de l'administration municipale.

Le seul ancien membre du comité exécutif à n'avoir pas été réintégré à la table est Robert Perreault. Pourquoi? M. Perreault a mené certains des plus importants dossiers du premier mandat, il a des assises économiques et des idées intéressantes pour l'avenir de la Ville. À titre d'adjoint du maire, M. Perreault s'occupera dorénavant de transport et de concertation régionale. Mais son départ du comité exécutif n'en apparaît pas moins comme une démotivation injustifiée.

Agnès GRUDA

Madame Thatcher au pied du mur

Après quatre années d'attente, M. Michael Heseltine a lancé un défi à Mme Margaret Thatcher, deux jours après une dénonciation très sévère de la politique de Mme Thatcher par Sir Geoffrey Howe, son adjoint principal jusqu'à très récemment.



Avec cette contestation, quelques jours avant le vote sur le leadership des Tories aux Communes, M. Heseltine, ancien ministre de la Défense, n'a que peu de chances de ravir le poste de premier ministre à Mme Thatcher. Il pourrait toutefois suffisamment ébranler son emprise sur le parti pour qu'on fasse appel à lui aux prochaines élections générales, pour mener les Tories à une quatrième victoire consécutive.

En réalité, il est plus opportuniste et moins réfléchi que ça. La popularité de Mme Thatcher passe actuellement par un creux à cause de la remontée de l'inflation et de la taxe sur la capitation qu'elle a imposée. Le moment est bien choisi pour suggérer aux députés conservateurs que l'impopularité de Mme Thatcher pourrait fort bien affecter leur propre carrière politique.

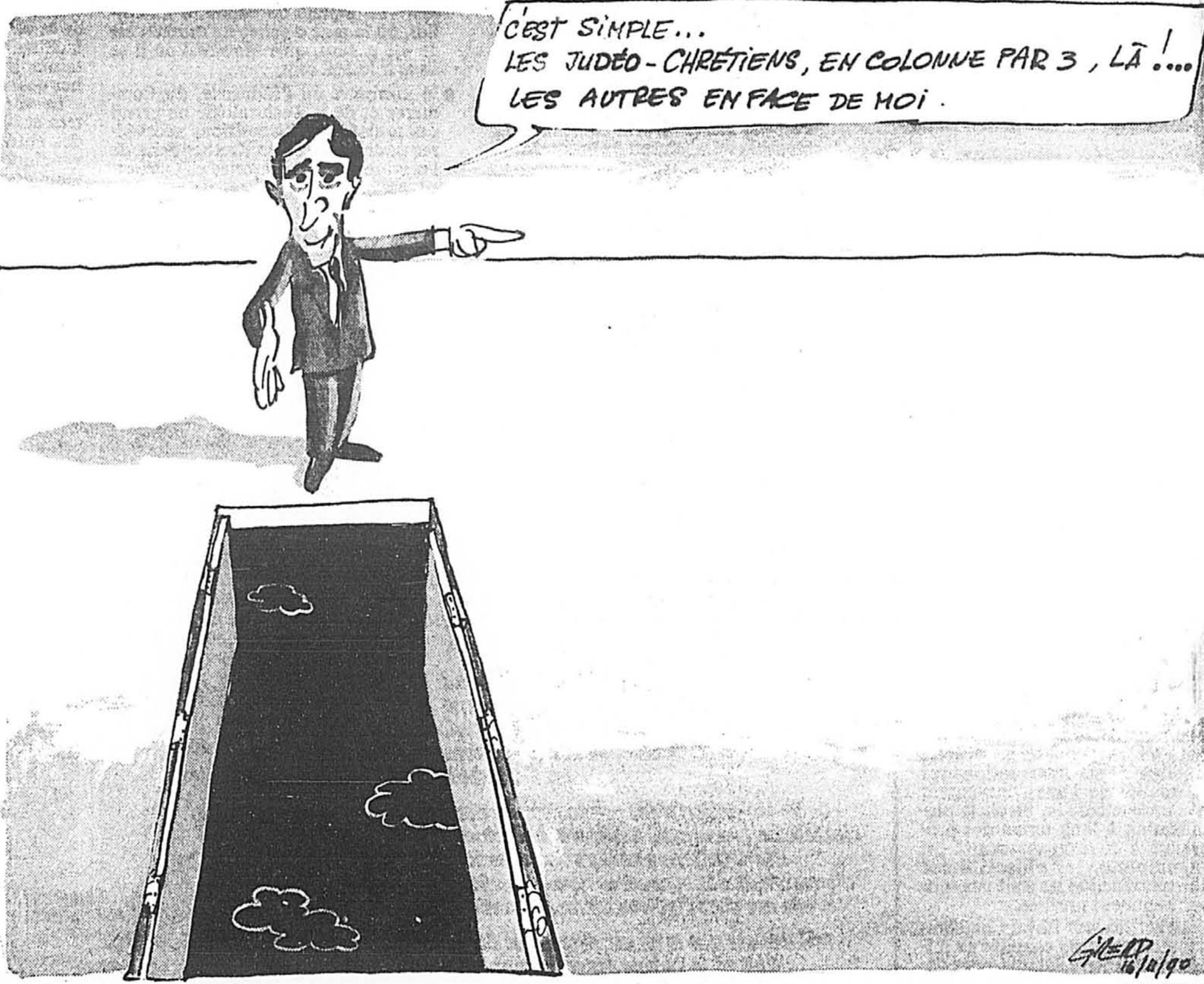
Le conservatisme de M. Heseltine est différent de celui de Mme Thatcher. Le premier ministre en fait un choix moral et politique. Les fondements de son libéralisme remontent à l'époque de la guerre d'indépendance des États-Unis et soulignent la nécessité de restreindre le pouvoir de l'État.

M. Heseltine est devenu millionnaire avant de se lancer en politique et il puise davantage son conservatisme dans le monde des affaires japonais. L'État doit activement aider le développement de l'économie. Ce faisant, la Grande-Bretagne ne peut pas rester à l'écart du développement de l'Europe. Elle doit en être le centre, aux côtés de l'Allemagne et de la France, sans pour autant perdre trop de son autonomie.

Si les idées de M. Heseltine semblaient parfois confuses, c'était pour ne pas provoquer prématurément la rupture avec Mme Thatcher. Il pourra maintenant parfaire et définir sa pensée à loisir car sa rébellion est bien plus qu'un feu de paille.

Frédéric WAGNIÈRE

LE TRUC DE MAÎTRE PALLASCIO



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

La Caisse de dépôt ne fait pas de cadeaux!

La présente lettre de la Caisse de dépôt et placement du Québec fait suite à l'éditorial d'Alain Dubuc publié mercredi sous le titre «Le BS des riches», au sujet de l'aide gouvernementale accordée à Steinberg et aux Expos.

Il appartient à Steinberg et à Socanav de diffuser les détails relatifs à leurs activités selon le cours normal de leurs affaires. Cependant, des éléments d'un communiqué récent de Socanav ont pu laisser croire que la Caisse aurait consenti des conditions financières trop favorables à Steinberg et à Socanav.

Dans les faits, le réaménagement récent convenu en principe entre les partenaires et effectué dans le cadre d'une restructuration financière globale rencontre les critères de rentabilité de la Caisse tout en permettant à Steinberg d'assumer son rôle dans le secteur alimentaire.

Dans le cadre de l'OPA sur Steinberg, la Caisse avait consenti de prêter à long terme, sous forme de trois débentures, un montant global net de 90 M\$. Ces trois véhicules financiers émis par CASC (Corporation d'acquisition Socanav-Caisse inc.) comportaient plusieurs conditions différentes (taux d'intérêt, garanties, échéances, etc.).

À cet égard, dans le but de simplifier la gestion des relations entre partenaires, la Caisse, Socanav et Steinberg ont convenu de convertir les trois débentures en une seule.

Le nouveau titre détenu par la Caisse est de 90 M\$ et porte intérêt au taux du marché. Des intérêts trimestriels sont payés

à partir d'octobre 1992 aux taux annuels suivants:

1992-93	15,00%
93-94	16,00%
94-95	16,75%
95-96	17,50%
96-97	18,00%
97-98	18,25%
98-99	18,25%

La débenture vient à échéance et est remboursable en septembre 1999.

La débenture est rachetable par anticipation en totalité au gré de Steinberg de 1992 à 1994 (s'il n'y a pas eu de conversion) en ajoutant des intérêts annuels capitalisés au taux de 15% par année depuis août 1989 jusqu'à 1992.

De plus, la débenture est convertible en actions ordinaires de Steinberg au gré de la compagnie de 1992 à 1994 et au gré de la Caisse de 1994 à 1998. La formule de conversion, au choix de celui qui exerce la conversion, est établie selon une des deux méthodes suivantes:

- 7 fois le bénéfice avant impôts sur le revenu et intérêts du dernier exercice précédant la conversion;
- 7,35 fois la moyenne du bénéfice avant impôts sur le revenu et intérêts des deux derniers exercices précédant la conversion;
- dans les deux cas, il s'agit de la valeur nette de Steinberg.

La débenture est convertible jusqu'à concurrence de 30% des actions ordinaires de Steinberg.

Advenant la conversion, au gré de Steinberg ou de la Caisse, Steinberg s'est engagée à émettre des actions ordinaires au moyen d'un appel public à l'épargne dans les cinq années suivant la conversion.

Si Steinberg ne procède pas à l'appel public à l'épargne dans le délai de 5 ans, alors la Caisse aura une option de vendre ses actions de Steinberg à Socanav (et ce, selon la formule établie ci-dessus).

De plus, la Caisse obtiendra en 1999, à moins d'un rachat par anticipation effectué par Steinberg, une débenture supplémentaire, sans déboursé additionnel de la Caisse. Cette nouvelle débenture de Steinberg sera d'une valeur équivalente à 15% de la valeur marchande des actions ordinaires de l'entreprise en 1999. Elle est remboursable six mois plus tard.

Philippe GABELIER
Caisse de dépôt et placement du Québec

Paradis pour spéculateurs

Monsieur Jean Doré,
maire de Montréal

«Votre marche vers «un nouveau contrat social» donne des résultats. De concert avec une flopée de développeurs, vous avez tissé une nouvelle ville dans la ville.

Autour de la rue Saint-Laurent, au nord de la rue Sherbrooke, «des orientations sont claires»: le territoire s'aménage en zone récréative intense. La quincaillerie est à vendre, on y ouvre un restaurant. Une manufacture déménage, une discothèque la remplace. Un artiste est évincé de son atelier, un bar à la mode s'amène. Un vrai paradis pour spéculateurs et promoteurs. C'est le nouveau Mille Carré Doré.

En réponse à un ami européen qui me demandait ce que voulait dire «Vivre Montréal», je lui ai répondu: «Sans doute faire comme tout le monde: quitter Montréal afin de pouvoir y revenir pour s'amuser et retourner ensuite chez soi, en banlieue, pour s'y reposer en paix.»

Jean LAFONTAINE
Montréal

Triste anniversaire

Nous soulignons aujourd'hui le premier anniversaire du triste événement de l'assassinat de six jésuites à San Salvador. Avec eux avaient été également tués deux de leurs collaboratrices. Ces morts s'ajoutaient aux 3000 personnes tuées à l'occasion des luttes intérieures et de la démarche des pauvres et des marginaux pour protéger leur dignité humaine et obtenir la reconnaissance de leurs droits de base.

Le monde occidental avait été bouleversé par la nouvelle du 16 novembre 1989. Il faut constater que cet événement brutal n'a pas arrêté la chaîne de la violence et des injustices au Salvador. Le procès pour découvrir les auteurs de ces meurtres n'a pas encore donné de résultats; le nombre de morts causés par la lutte armée augmente dans le pays.

Toutefois, des hommes et des femmes de bonne volonté continuent la lutte pour le triomphe de la vérité et pour la création d'une société plus juste et ce, non seulement en leur nom propre, mais inspirés et soutenus par leur foi en Jésus-Christ. Le Père Général des jésuites, dans les semaines qui ont suivi le drame, a nommé six autres jésuites pour continuer l'œuvre de ceux qui étaient morts.

En ce 16 novembre 1990, cherchons comment nous pouvons aider ceux qui travaillent pour la justice et la vérité au Salvador. Recherchons des moyens pour faire pression sur les gouvernements et les militaires impliqués dans les répressions sanglantes. Si nous partageons la foi chrétienne, prions pour tout le peuple du Salvador.

Jean-Marie ARCHAMBAULT, S.J.
Provincial des jésuites

Opinions



LA PRESSE consacre encore aujourd'hui cette page à la Commission Bélanger-Campeau. Elle publiera lundi des extraits des mémoires présentés par le Bloc québécois, la Conférence des recteurs des universités du Québec et l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec.

« Le Québec a tous les attributs d'un pays viable »

Extraits du mémoire de l'Union des artistes.

À fin de s'accomplir, le Québec doit assumer une fois pour toutes les conséquences de sa spécificité. Aujourd'hui, il est impérieux d'occuper de manière définitive son espace mental, culturel, géographique, politique et économique. Le Québec veut la souveraineté.

Depuis 1759, les francophones d'Amérique ont peu à peu entrepris la recherche de leur identité, convaincus et déterminés. Tout au long de leur lutte pour la survie, ils ont connu diverses crises.

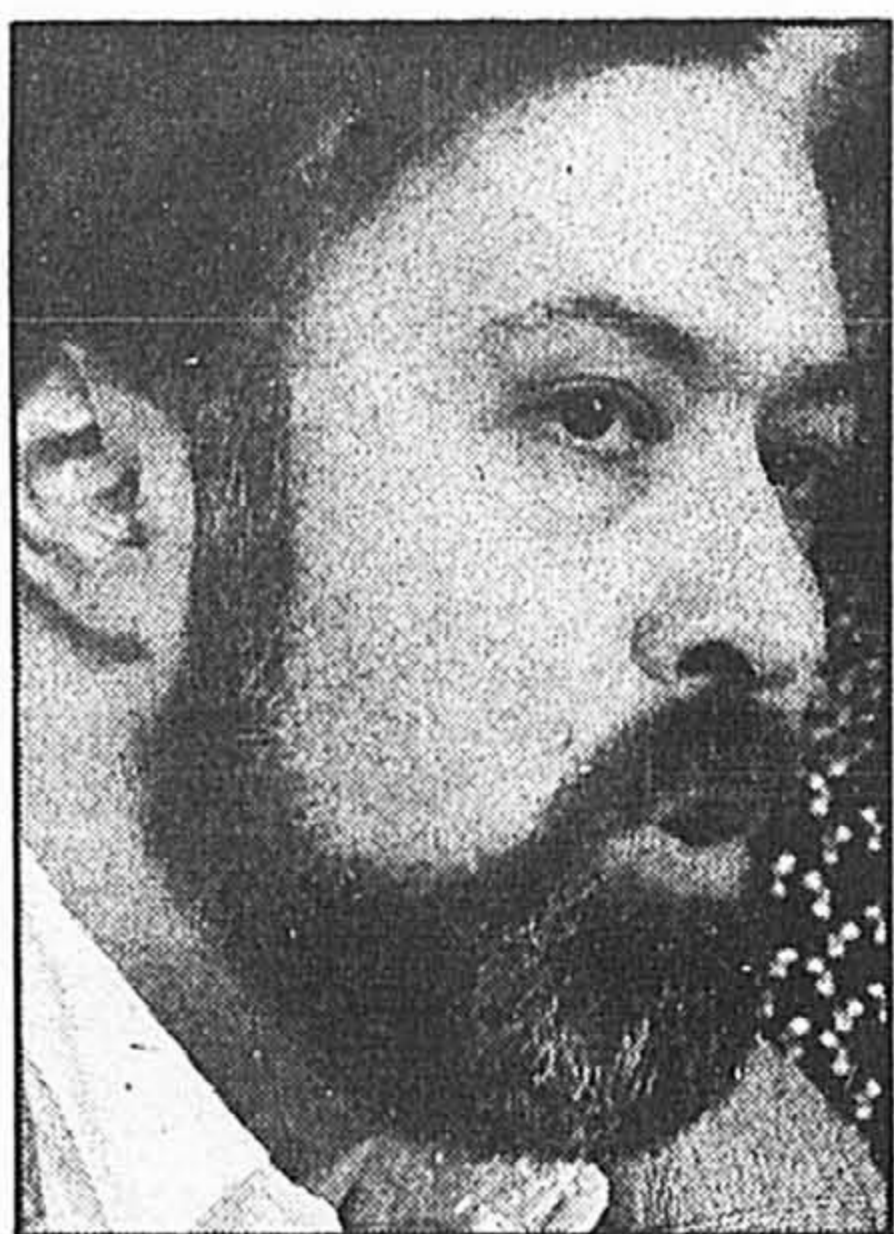
Conservant leurs valeurs d'origine, toutefois influencées par la présence britannique, et participant à part entière avec leurs voisins états-unis à faire naître une culture nord-américaine tout en développant leur mode de vie à eux, les Québécois se sont enracinés dans le territoire. Au cœur de l'imaginaire des Québécois, dit et chanté par leurs artistes, se trouve le rêve d'un pays construit.

La langue française du Québec — venue de France et colorée par la réalité nord-américaine — constitue l'élément le plus caractéristique de la société québécoise. En se créant des liens d'appartenance et de solidarité à la Francophonie internationale, la collectivité québécoise a aujourd'hui pris sa place dans la communauté humaine élargie.

En ce sens, l'Union des artistes endosse pleinement les positions mises de l'avant par le Mouvement Québec français dans la défense et le développement de la langue française, la langue de la majorité, la langue de 85 p. cent des citoyens du Québec.

Proclamer la souveraineté

Le Québec a tous les attributs d'un pays viable: territoire, langue, culture, aspirations, réalisations. Il détient aussi instruments politiques et solides assises économiques, potentiel humain, res-



Serge Turgeon, président de l'Union des artistes

sources naturelles, frontières, structures gouvernementales. Il ne lui reste qu'à terminer sa marche vers un État souverain, son état naturel.

Comment?

Toutes les Québécoises et tous les Québécois ont des responsabilités envers cette société qui les a formés. Bâtir le pays est l'affaire de tout le monde. Les artistes, à l'avant-scène, participent aux derniers efforts à déployer pour proclamer la souveraineté du Québec. Intéressés au premier niveau, les artistes-interprètes sont, comme personne d'autre, en mesure d'inspirer, d'inciter et de rassembler.

Déclarer la souveraineté est un geste démocratique exigeant. Sur quels principes voulons-nous instituer le pays? Par quelles étapes faut-il passer et à quel rythme faut-il agir? Référendum? Elections? Avec les autres et le reste du Canada, négocier quoi, comment, quand?

La façon d'accéder à la souveraineté consiste tout simplement à l'affirmer, à se l'approprier, car elle appartient à tous. Il s'agit pour le peuple québécois de décider démocratiquement qu'il n'a de compte à rendre qu'à lui-même et aux institutions politiques qu'il s'est données.

Fort de cette autonomie d'abord proclamée, il sera ensuite possible pour le Québec de négocier de manière concrète les aménagements du pays avec tous ceux qui sont concernés, y compris le Canada. On ne négocie pas la souveraineté comme on ne demande pas la permission d'être libre. Cette façon d'entreprendre le processus de souveraineté en nierait l'essence même.

Comme la souveraineté est affaire de majorité, un exercice de démocratie, il importe de faire converger toutes les forces pour ensuite bâtir le pays.

Le processus d'accession à la souveraineté

Compte tenu de l'évolution de la situation politique et à la suite de la pu-

blication du rapport de la Commission, l'accession à la souveraineté du Québec devrait se réaliser en cinq grandes étapes:

1. Élargir le consensus

Après la publication du rapport de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, qu'elles qu'en soient les conclusions, il sera primordial d'approfondir le débat en y faisant participer le plus de gens possible. L'analyse et la réflexion sur l'avenir du Québec, alimentées par les travaux de la Commission, doivent être poursuivies auprès de tous les secteurs de la société dans la recherche d'une plus grande cohésion sur la question de la souveraineté.

2. Référendum sur la souveraineté

La décision sur la souveraineté est trop fondamentale pour qu'on la noie dans le processus d'une élection même référendaire. La réponse à une question aussi vitale doit obéir à des règles bien précises de participation des citoyennes et des citoyens à un choix fait démocratiquement. La tenue d'un tel référendum permettra d'éviter toute ambiguïté quant au choix fondamental des Québécois.

Il est à espérer que les conclusions du rapport de la Commission exerceront une pression morale suffisante pour que soit tenu un référendum sur la souveraineté. Et pour ce, la question devra être sans équivoque.

3. Déclaration de la souveraineté

Si le peuple choisit la souveraineté, une déclaration devra affirmer et faire connaître au monde l'accession du Québec au rang de pays souverain. Cette proclamation devra suivre de peu les résultats du référendum.

Par la même occasion, on rapatriera toutes les responsabilités et tous les pouvoirs inhérents à un pays libre (reconduction des lois fédérales essentielles et abandon d'institutions et pratiques qui nous sont étrangères et coûteuses), ainsi que tous les champs d'activités, toutes les structures et institutions de gestion gouvernementale et, enfin, tous les impôts et toutes les taxes. Parallèlement, certaines structures administratives du Québec devront être réorientées et réorganisées afin d'assurer les nouvelles responsabilités du pays.

Il n'est ici pas question de nationalisation, mais de prise de possession — de manière démocratique — de ce qui nous appartient déjà.

4. Élaboration d'une constitution

Une assemblée constituante composée d'élus et de représentants de l'ensemble des groupes et communautés du Québec, assistée de juristes, donnera le sens et fixera la forme du pays au sein d'un projet de constitution. Étant donné son importance capitale, cette Première Loi du pays devrait être aussi soumise, par référendum, à l'approbation générale.

Souveraineté et culture étant indissociables pour le Québec, la Constitution doit l'afficher, en préambule, de façon claire.

5. Négociation avec les futurs partenaires du Québec

Parallèlement à l'élaboration de la Constitution, on devra poursuivre des négociations avec les partenaires éventuels du Québec. À titre de pays souverain, le Québec devrait mener ses relations avec les autres pays dans un esprit d'ouverture, de coopération et d'échange, afin que tous satisfassent leurs intérêts économiques, politiques et culturels dans une optique d'enrichissement. Le Canada figure certainement parmi ceux-ci.

Avec le Canada, il ne sera pas question de discuter d'une répartition de quelque pouvoir que ce soit. Par contre, il sera nécessaire de départager les biens, les actifs et les passifs. L'histoire, les intérêts économiques réciproques et la proximité justifient une démarche avec le Canada pouvant conduire, et c'est souhaitable, à une forme de collaboration privilégiée. Il pourrait en résulter une formule d'association ainsi que la mise en place d'instances décisionnelles et de coopération couvrant de multiples aspects de la société québécoise. Advenant l'impossibilité d'une entente avec le Canada, la souveraineté ne pourrait être remise en cause.

Ces négociations sur la nature de nos futurs rapports devront se faire en fonction d'une association économique et d'une organisation conjointe permanente de coopération et d'échanges qu'il reste à définir.

Au-delà des liens qui pourraient exister entre le Québec et le Canada, il y aura lieu de définir le type de relations que l'on veut établir avec les pays voisins: États-Unis, Groenland, Mexique, Caraïbes, etc. De plus, il s'agira pour le Québec de donner le ton aux relations qui lui sont essentielles, dont ses relations avec la Francophonie, et qu'il veut tisser avec les autres pays. S'ouvrir au monde sans se fermer pour autant à ce qu'il est.



M. Ghislain Dufour, président du CPO, à gauche, en compagnie de M. Jean Campeau, un des deux présidents de la commission.

Pour un fédéralisme moins centralisateur

Extraits du mémoire du Conseil du patronat du Québec.

Des amendements constitutionnels importants s'imposent au Canada. Il est clair en effet qu'après le 23 juin 1990, bien peu de Canadiens demeurent convaincus que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes constitutionnels, d'un océan à l'autre. Au contraire, l'accord avorté aura permis de constater que le pacte de 1982 comporte de sérieuses lacunes qu'il devient important de corriger.

Par exemple, on s'est rendu compte que la règle de l'unanimité qui s'applique en matière de changement constitutionnel rend pratiquement impossible toute révision dans ce domaine pourtant crucial. De plus, elle fournit, comme on l'a vu, une arme incomparable à tout parlementaire qui, pour n'importe quelle raison, valable ou non, décide de paralyser les efforts de tout un pays pour s'ajuster à la réalité moderne.

Il faut aussi, et c'est essentiel, modifier le délai prévu pour permettre aux législatures provinciales de ratifier les accords intervenus entre les premiers ministres. Espérer que tout le monde restera d'accord et unanime pendant quelques années, c'est en fait croire aux miracles, surtout quand on sait que plusieurs chefs de gouvernements provinciaux risquent d'être remplacés bien avant l'expiration du délai prévu. On risque alors d'être confronté à des demandes qui relèvent de considérations étroitement politiciennes et qui ne favorisent en rien l'évolution d'une nation moderne. Les différentes listes d'épicerie qui ont été déposées sur la table de négociation alors qu'on y discutait d'un accord déjà signé, en constituent un exemple éloquent.

Il appartient donc aux constitutionnalistes de revoir les grands paramètres de notre constitution actuelle et d'y proposer les changements qui s'imposent: les difficultés qu'elle pose devraient être corrigées rapidement.

Mais au-delà des règles du jeu constitutionnelles adoptées en 1982 sans l'accord du Québec, ce sont surtout des changements de fond qui s'imposent dans l'esprit même qui sous-tend le fédéralisme actuel.

En tête de liste, il faut penser à la nécessité de procéder à une décentralisation encore plus poussée de certains pouvoirs dont dispose le gouvernement central. Dans un pays aussi diversifié que le nôtre, les provinces doivent bénéficier d'une autonomie beaucoup plus considérable que ce n'est le cas actuellement, afin de tenir compte le plus possible de leur spécificité. Nous devons donc tendre à une plus grande autonomie des provinces.

En ce qui concerne plus précisément le Québec, l'immigration, la main-d'œuvre et la politique familiale, sont au nombre des secteurs où l'autonomie provinciale devrait être accrue ou confirmée.

L'immigration, la main-d'œuvre et la politique familiale sont cités ici à titre d'exemples de dossiers où s'impose une meilleure redéfinition des rôles d'Ottawa et des provinces. Mais la compétence respective du fédéral et des provinces pourrait être redéfinie dans bien d'autres champs. Qu'il s'agisse en effet des communications, des programmes universels de santé, de la recherche et du développement, du développement régional ou des transports, voilà autant de secteurs où Ottawa, le Québec et les autres provinces auraient grand intérêt à convenir de relations nouvelles.

Quant au Québec plus précisément, il devra continuer d'affirmer son caractère de société distincte, une spécificité que lui ont d'ailleurs reconnue tous les premiers ministres lors des discussions de 1987.

Cette spécificité ne fait certes aucun doute. Elle s'exprime notamment par le fait que, selon l'économiste André Raynaud, le français est la langue commune du Québec puisque 93,5% de la population serait en mesure de le parler (contre 85% en 1931).

Au fil des années, le Québec a également adopté toute une série de lois et créé des institutions qui le distinguent fondamentalement des autres provinces: loi 101, Code civil, Office de la langue française, ministère du Revenu, réseau de centres de main-d'œuvre, commissions de formation professionnelle, etc.

Tous ces acquis peuvent être conservés et améliorés dans le cadre d'un régime fédéral: l'essence même du fédéralisme n'est-elle pas en effet de permettre aux provinces ou aux États à la fois de se doter de pouvoirs qui respectent leurs spécificités et leurs choix, tout en leur permettant de participer à des espaces économiques plus vastes qui rendent possibles des économies d'échelle, la libéralisation des échanges, la mise en commun de services, la mobilité des capitaux et des personnes?

Dans le contexte de changements constitutionnels importants au Canada, nombreux sont ceux par ailleurs qui proposent que le Québec se dote de sa propre constitution, comme l'ont fait certains États américains dans le cadre du régime fédéral, ou encore au même titre que le Québec s'est doté de sa propre Charte des droits et libertés.

Dans l'éventualité cependant où le Québec voudrait se doter de sa propre constitution, il serait nécessaire, croyons-nous, d'y enchaîner les principaux éléments de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et d'y protéger la liberté et les droits individuels des minorités. Il serait surtout fondamental de définir clairement la ligne de démarcation entre les droits et libertés individuels et les droits et libertés collectifs, tout comme il serait fondamental d'y inscrire le droit de propriété qui n'est d'ailleurs pas explicitement reconnu par la Charte canadienne des droits.

Signalons en outre que l'on retrouve dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec adoptée le 27 juin 1975 et promulguée le 28 juin 1976, les grandes lignes des libertés fondamentales, des droits démocratiques et des garanties juridiques protégées par la Charte canadienne des droits et libertés. Mais on ne définit pas bien la liberté et les droits individuels des minorités.

Il faut également souligner, et c'est important, que la Charte des droits et libertés de la personne du Québec inclut des droits économiques et sociaux que l'on ne retrouve pas dans la Charte canadienne. Il s'agit alors de définir les liens entre les libertés civiles et politiques et les droits collectifs qui renvoient à la notion de citoyenneté économique et sociale.

Toute la question d'une constitution québécoise dans le cadre d'un régime fédéral revêt donc une extrême importance et c'est avec la plus grande circonspection que l'on voudra bien s'y pencher.

« Le Canada ne fonctionne plus »

Extrait du mémoire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le débat constitutionnel ne peut laisser personne indifférent, pour une raison très simple: le Canada ne fonctionne plus. Des tensions de toutes natures déchirent le pays. Les débats linguistiques sont certes les plus visibles, mais ils sont loin d'être les seuls. D'une conférence constitutionnelle à l'autre, la question autochtone s'est enfoncée dans un cul-de-sac. Les régions se sentent aliénées les unes des autres. Un courant d'opinion répandu dans l'Ouest en veut au Québec pour le moindre avantage qui lui est consenti. Le Québec estime que ses intérêts, en matière de transport ou d'agriculture, sont souvent sacrifiés au profit soit des Maritimes, soit des Prairies. Et tout le monde en veut à l'Ontario.

Pendant ce temps, le Canada s'enlise dans la récession. Les mises à pied des dernières semaines augmentent encore l'ampleur du chômage. Notre situation concurrentielle se dégrade dangereusement à l'échelle internationale. Les gens d'affaires, comme l'ensemble de la population, envisagent l'avenir avec une certaine appréhension. L'interdépendance des économies à l'échelle planétaire et les efforts de coordination internationale des politiques macro-économiques, ainsi que l'ampleur de la dette nationale, excluent les recours aux solutions traditionnelles de type keynesien.

Nos difficultés économiques entraînent des répercussions sociales importantes. Le manque de travail entraîne avec lui son cortège de misère et de drames, alors même que la mauvaise santé financière rend difficile le financement des programmes d'aide aux démunis et des grands réseaux de la santé et de l'éducation.

Mais que se passe-t-il, alors que les gouvernements devraient concentrer leurs efforts sur la relance économique, la création d'emplois, la mise en place de programmes efficaces de perfectionnement et de recyclage? À Ottawa, les cloches sonnent et les pupitres claquent. Nos institutions nationales traversent une crise sans précédent, dont l'ampleur a de quoi ébranler sérieusement la confiance des citoyens et des citoyennes de ce pays. Le gouvernement fédéral majoritaire démocratiquement élu ne parvient pas à gouverner. Dans les provinces c'est chacun pour soi. La création, par le Québec, d'une commission sur son avenir constitutionnel a suscité partout de semblables initiatives. On décourage à l'avance toute entente particulière avec le Québec tout en mettant à jour le shopping list que l'on brandira dès la reprise des pourparlers constitutionnels.

Le débat constitutionnel que nous espérons enfin réglé resurgit de plus belle, en toile de fond aux rapports de force qui se tendent à nouveau non seulement entre Ottawa et Québec, mais entre toutes les régions du pays. Cela veut dire qu'encore une fois et probablement pour longtemps, le gouvernement fédéral ne pourra faire ce qu'il devrait faire pour le Québec sans se faire accuser d'acheter la paix. L'avortement de l'entente sur l'immigration, l'été dernier, en est un exemple absolument navrant.

La crise institutionnelle se double d'une recrudescence à grande échelle des querelles de juridictions. Il se gaspille une énergie incroyable dans ce pays à décider qui doit donner quel service. On n'a jamais tranché la question des communications ni celle de la formation professionnelle. Les priorités conflictuelles des provinces et du gouvernement fédéral en matière de développement économique régional limitent le rendement des budgets investis. Le gouvernement fédéral parle d'investir les domaines de la formation professionnelle et des garderies, ce qui suscitera à coup sûr une réaction allergique du Québec. Et voilà maintenant qu'Ottawa s'occupe d'environnement, déclenchant ainsi des conflits avec le Québec, au sujet des projets d'Hydro-Québec, et avec la Saskatchewan et l'Alberta, au sujet de la construction de barrages.

Regardons les choses en face: le Canada est le théâtre de rapports de force d'une rigidité sans précédent qui le paralysent et l'empêchent d'agir efficacement sur les véritables problèmes. Le Québec est au cœur de ces rapports de force mais il n'est plus en cause; toutes les régions participent maintenant à cette foire d'empoigne.

Ce sont les institutions politiques et constitutionnelles de ce pays qui n'arrivent plus à en régler les problèmes. Ces institutions affichent une incapacité croissante à réduire les tensions, prévenir les crises et maintenir les conditions nécessaires à la croissance économique. Ce qui est encore plus grave, elles semblent sclérosées, incapables d'évoluer sauf à la faveur des crises, et encore faut-il que les crises soient majeures. Avec le temps, on a l'impression distincte que les chocs requis pour permettre le changement sont de plus en plus violents. Avec le rejet de l'Accord du lac Meech, la crise autochtone et la guerre de la TPS, nous avons franchi la limite du tolérable. Si nos institutions ne permettent pas le changement, elles doivent être remplacées. Si ce pays ne change pas, il court à sa ruine.

Les positions se radicalisent à la Commission B.-C.

MARIO FONTAINE

Les positions se sont radicalisées, hier, à la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec entre tenants de la souveraineté complète et ceux qui qualifient cette option de suicidaire. Au point d'amener certains commissaires à ronchonner, tant sur le déroulement des séances que sur leur droit de parole.

C'est le Conseil du patronat qui a ouvert le bal en matinée, en se prononçant pour un fédéralisme renouvelé où le Québec disposerait de pouvoirs accrus aux chapitres de l'immigration, de la main-d'œuvre et de la politique familiale. Pas question, toutefois, de sortir du système fédéral.

Selon le CPQ, le fédéralisme représente en effet la condition nécessaire pour préserver le niveau de vie des Québécois. « Il serait suicidaire de se lancer dans une aventure dont l'issue risquerait de mettre en cause nos acquis », lit-on dans le mémoire de l'organisme patronal, selon lequel le Québec n'a aucun intérêt à s'isoler.

« Qui a parlé de s'isoler? Personne n'a parlé d'isoler le Qué-

bec, d'en faire un ghetto. Au contraire tout le monde parle d'ouvrir sur le monde », a répliqué Louis Laberge, le président de la FTQ. Le syndicaliste au langage fleuri a dénoncé ces « expressions flamboyantes », tandis que le porte-parole de l'organisme, Sébastien Allard, admettait que « la souveraineté ne serait pas l'apocalypse ».

À l'instar du CPQ, le représentant des libéraux fédéraux à la commission, le député André Ouellet, pense lui aussi que l'indépendance serait une aventure suicidaire. « Il y a trop en jeu. Déclarer la souveraineté intégralement sans connaître la réponse des autres partenaires, c'est prendre un risque incroyable », assure le député de Papineau-Saint-Michel.

Le président du CPQ, Ghislain Dufour, ainsi que M. Ouellet, se désolaient hier de la difficulté qu'ils disent éprouver à évoquer les conséquences économiques de la souveraineté sans se faire accuser de terrorisme économique.

Le décorum même des séances laisse aussi à désirer, déplore M. Ouellet, furieux d'avoir vu son temps de réponse au Bloc québécois écourté. « Je passe mon tour.



Je commence à avoir mon voyage », a grogné le représentant de Jean Chrétien en lançant sa serviette sur la table. Le Bloc venait de proposer la proclamation de la souveraineté suivie de négociations et d'un référendum.

Au moins deux autres commissaires s'apprétaient à porter leurs doléances aux coprésidents de la commission hier, pour qu'ils ramènent « l'ordre et la décence ». Plusieurs se souvenaient de l'algarrade de la veille, où insultes et accusations ont plu entre certains commissaires et les porte-parole du Groupe de travail sur le fédéralisme canadien.

Le ton était plus conciliant hier après-midi à l'endroit de l'Asso-

ciation des commissions scolaires protestantes du Québec, venue pourtant elle aussi faire la promotion d'un Canada fort et uni. Ses représentants ont tout de même dû expliquer pourquoi ils pensent que les minorités culturelles et linguistiques ne seront pas prises en considération dans un Québec souverain, pourquoi les droits individuels seront abolis au profit des droits collectifs.

Des affirmations aux antipodes de celles de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, venue plaider en faveur de la souveraineté complète du Québec. Dans un premier temps, la SSJB-M demandait au gouvernement Bourassa de présenter à l'Assemblée nationale une déclaration proclamant son intention de faire du Québec un état souverain, puis d'instituer une commission chargée d'élaborer une constitution. Celle-ci serait par la suite soumise à la population lors d'un référendum.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain croit elle aussi que le Canada ne fonctionne plus, mais pas au point de prôner la souveraineté même si elle note que l'économie québécoise serait « intrinsèquement viable ».

La réforme Elkas: les jeunes crient à l'injustice et à la discrimination

ÉRIC TROTTIER

La jeunesse est en colère. Le projet de réforme du code de la route du ministre Sam Elkas suscite à la fois beaucoup d'intérêt et de crainte chez les jeunes Québécois.

Le projet de loi modifiant le Code de la sécurité routière, déposé hier à l'Assemblée nationale, suggère notamment la création d'un « permis probatoire » qui restreint la conduite automobile pour tous les nouveaux détenteurs de permis. Le permis probatoire, d'une durée de deux ans, n'accorde plus les 15 points habituels et ne tolère plus aucune trace d'alcool dans le sang. Pas la moindre goutte.

Sur les 19 000 Québécois condamnés pour facultés affaiblies en 1989, à peine 4000 avaient moins de 25 ans. Pourtant la réforme s'adresse tout particulièrement à cette tranche de la population puisqu'elle représente deux tiers des 140 000 nouveaux détenteurs de permis émis chaque année. Voilà en tout cas pour le public-cible de la réforme.

Les jeunes rencontrés par La Presse ne possédaient pour la plupart que peu d'informations sur la réforme mais ils s'en indignaient tout de même: « Je ne comprends pas pourquoi les jeunes ne pourraient pas boire autant que les vieux, a laissé tomber David Archambault, 18 ans, élève au cégep du Vieux-Montréal. Les vieux vont-ils mieux conduire que les jeunes en ayant plus de boisson dans le corps? »

Sa collègue Caroline Drolet, 17 ans, abonde dans le même sens: « On parle souvent des accidents de la route chez les jeunes mais les vieux en font tout autant et on n'en fait pas un esclandre. En ce sens, je trouve que la nouvelle mesure est injuste. »

Joseph Facal, président des

jeunes péquistes, se dit sensible à la volonté gouvernementale de réduire le nombre de morts sur les routes, mais il voit dans la réforme un problème de principe. « Si on veut rendre la loi plus sévère, faisons-le pour tout le monde. Si la société reconnaît comme majeurs les gens qui ont 18 ans, si on accepte qu'ils soient égaux devant la loi, je considère que ce projet de loi crée un précédent dangereux. On commence par là, mais qu'est-ce que ce sera après? »

Michel Bissonnette, des jeunes libéraux, estime également que le permis probatoire constitue une mesure « inacceptable » et discriminatoire en ce qu'elle vise les jeunes de façon indirecte. « Élevons la sévérité des peines, a-t-il déclaré, mais que ce soit pour tout le monde. »

L'expert avocat montréalais Guy Cournoyer considère cependant qu'il n'y a aucune possibilité de contester la réforme. A ses yeux, on pourrait utiliser l'article 10 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, ainsi que l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés, pour invoquer la discrimination. Mais l'article 10 prévoit que le gouvernement peut utiliser la discrimination par l'âge à l'intérieur d'une loi. « Plus, soutient-il, on parle de discrimination lorsqu'on brime les droits et libertés, mais le permis de conduire n'est pas reconnu comme un droit; c'est un privilège. Les plus grands tribunaux du pays l'ont admis à de nombreuses reprises. » Quant à l'article 15, Guy Cournoyer ajoute que le premier article de la Charte canadienne stipule que les droits et libertés reconnus peuvent être restreints dans des « limites raisonnables ». D'autant plus, conclut-il, que l'objectif de ces « limites » est de sauver des vies.

Metropolitain
DEPUIS 1920

VENTE D'ENTREPÔT FOURRURE ET CUIR

APRÈS 70 ANS
EN AFFAIRES

MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC

À LA
DEMANDE
POPULAIRE

2 JOURS SEULEMENT

Vendredi / 10h à 9h
Samedi / 9h à 4h

DES
MILLIERS
DE
MANTEAUX
ET DE
BLOUSONS

JUSQU'À
70%
DE RABAIS

MODÈLES
IMPORTÉS
ET COUTURIERS
RENOMMÉS

HOMMES

CUIR
FOURRURE
PELISSES
PEAUX DE MOUTON

JUSQU'À ÉPUISEMENT

JUPES
EN
SUEDE
SPÉCIAL \$39

CHAPEAUX DE RENARD
BANDEAUX DE VISON
OU RENARD
\$59
SPÉCIAL

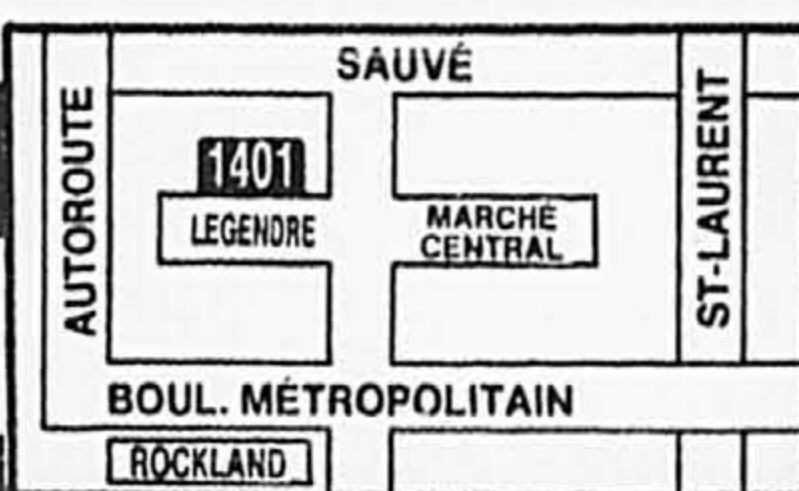
PRIX D'ENTREPÔT

JUPES EN CUIR DOUBLÉES	\$59
PANTALONS EN CUIR À LA MODE	\$99
BLOUSONS EN CUIR D'AGNEAU	\$199
MANTEAUX LONGS EN CUIR SOUPLE	\$299
MANTEAUX AVEC PELISSE DE FOURRURE	\$399
BLOUSONS EN VISON OU RENARD	\$499
MANTEAUX LONGS EN RATON LAVEUR NATUREL	\$999
MANTEAUX LONGS EN VISON GARNIS DE RENARD	\$1 499
LUXUEUX MANTEAUX LONGS EN VISON FEMELLE	\$1799
MANTEAUX DE FOURRURE DE COUTURIERS RENOMMÉS À PARTIR DE	\$2 999

1401, RUE LEGENDRE OUEST
UNE RUE AU NORD DU BOUL. MÉTROPOLITAIN, À L'OUEST DE L'ACADIE

CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES

ALTERATIONS DISPONIBLES



Le PÈRE arrive sur la P



Samedi 17 novembre

comprenant huit chars allégoriques, des corps de pour le plus grand émerveillement des tout-petits et

SOYEZ DE LA FÊTE

SUR LA PLAZA, DE LA RUE BELLECHASSE À LA RUE JEAN-TALON

Bonbons, ballons, macarons.

Après le défilé, le père Noël élira domicile dans son royaume à Plazaville au 6862, St-Hubert jusqu'à Noël.

Cadeaux et photos-souvenir.

Pst! Venez revivre vos rêves d'antan sur la Plaza St-Hubert.

PLAZA
ST-HUBERT



On a tout pour vous!

La Commission Spicer: trop peu, trop tard estiment les Canadiens

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Deux Canadiens sur trois pensent que la Commission Spicer sur l'avenir du Canada est «trop peu, trop tard» pour contribuer au rétablissement de l'unité nationale. Les Québécois sont, avec les Manitobains, les plus sceptiques quant aux chances de succès du groupe consultatif des citoyens sur l'avenir du Canada.

Un sondage Angus Reid - Le Soleil, réalisé dans la semaine qui a suivi la création de la commission, révèle en effet que seulement 31 pour cent des Canadiens pensent qu'il s'agit là «d'un pas dans la bonne direction». Les Manitobains, dans une proportion de 70 pour cent, et 69 pour cent des Québécois estiment cependant que «c'est trop peu trop tard». Ce sont les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et les Ontariens dans une moindre mesure, qui se montrent les plus positifs face à cette initiative du gouvernement fédéral.

Comme dans beaucoup de décisions de l'administration de Brian Mulroney, cependant, la commission est handicapée par le peu de crédibilité du premier ministre lui-même. De 71 à 82 pour cent des Canadiens anglais pensent, en effet, que le chef du gouvernement «fait de la petite politique» avec cette commission.

Par contre, quatre Québécois sur 10 jugent qu'il s'agit d'une tentative sincère de M. Mulroney de rétablir un climat d'harmonie au Canada.

En somme, les Canadiens anglais ne fondent pas d'espoir dans la commission Spicer parce qu'ils ne croient plus à la sincérité du premier ministre lui-même. Les Québécois par contre, qui croient davantage à la parole du chef conservateur, n'attendent rien de la commission fédérale parce qu'ils sont sans doute trop intéressés actuellement par la commission Bélanger-Campeau.

L'ironie de la situation veut donc que le groupe Spicer, qui veut préparer le Canada anglais à dialoguer avec le Québec, a très peu de crédibilité, en particulier à l'ouest de la rivière des Outaouais. Au Québec par contre, où sa crédibilité est meilleure, le groupe veut se montrer discret pour ne pas porter ombrage aux travaux de la commission parlementaire élargie.

Le sondage portait sur un échantillon de 1500 Canadiens, dont 390 Québécois. La marge d'erreur est de plus ou moins 2,5 pour cent. Détail important: seulement 5 pour cent des personnes interrogées ne se prononcent pas dans ce sondage, ce qui indique que si les Canadiens sont sceptiques, ils connaissent la commission et ont sur elle une opinion bien tranchée.

Murray absout Castonguay

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le leader du gouvernement au Sénat Lowell Murray a donné son absolutum au sénateur conservateur Claude Castonguay, qui a bravé la ligne de son parti en s'abstenant de voter contre un amendement libéral.

M. Murray a quand même dit espérer que ce geste n'ait rien de contagieux.

C'est mercredi soir que le sénateur Castonguay a refusé de voter contre un amendement au projet de loi sur la taxe de vente qui aurait allégé le fardeau de l'industrie des assurances générales lors de la période de transition.

Jusqu'à tout récemment, M. Castonguay était président du conseil de la Corporation du Groupe La Laurentienne. Il en est toujours membre.

Selon lui, le projet de loi actuel aura des effets rétroactifs.

PUBLICITÉ

UNE PERSPECTIVE GLOBALE POUR DÉFINIR L'APPAREIL POLITIQUE DU QUÉBEC



JACQUES CHAREST

Au cours de ses deux mandats, l'Administration Reagan a géré l'Amérique en s'inspirant d'une perspective très terre à terre des rapports sociaux. Pour elle, tout devait être «dérégulé» afin que les Américains puissent faire valoir leur esprit d'entreprise à fond. Un exemple: elle «dérégula» les S and L, les caisses d'épargne américaines. A cette occasion, Reagan s'empressa de dire «I think we've hit the jackpot». Yes, some people did indeed. Les marchands du Temple, pourrait-on dire. Cinq cent milliards de dollars et plus tombèrent dans leurs goussets. Aux dépens de qui? Du peuple. Celui-ci paiera encore, dans 40 ans, pour réparer l'erreur monumentale de l'Administration Reagan.

Si, dans un pays, on a obtenu un tel résultat parce qu'on y a adopté une perspective trop partielle des rapports sociaux dans la définition d'une loi et de ses règlements, le risque est grand que des erreurs stratégiques soient commises dans la redéfinition de l'appareil politique tout entier d'un pays si la perspective adoptée pour ce faire est également partielle.

La redéfinition de l'appareil politique d'un pays exige donc une perspective globale. Ci-après, nous développons une telle perspective. Et nous la développons avec l'idée que, peut-être, certains de ses éléments pourraient servir à formuler de diverses façons la perspective actuelle que va utiliser la Commission Bélanger-Campeau dans ses travaux de redéfinition de l'appareil politique du Québec. Nous disons de diverses façons parce que plusieurs publics intéressés, parfois bien différents les uns des autres, vont mieux la comprendre si elle (la perspective) leur est présentée en des langages variés.

Pour la développer, justement, notre perspective globale, nous partons d'une structure fonctionnelle de l'homme, une structure qui stipule que l'homme, pour s'épanouir, doit exercer les fonctions de gestion, de design, de recherche, d'échange, de production et de consommation. Ces fonctions, nous les définissons ainsi: la gestion est prise de décision, le design est exercice de l'imagination, la recherche est mesure de la réalité, l'échange est transfert de biens et services entre commerçants — ici, il faut comprendre que tous les hommes sont des commerçants — la production est intégration d'objets qui donne d'autres objets plus complexes (sur le plan de leur structure matérielle) que les précédents et la consommation est désintégration d'objets qui donne d'autres objets moins complexes que les précédents.

Puis nous faisons correspondre à cette hiérarchie de fonctions, car c'en est une, une hiérarchie de valeurs: la liberté (pour la gestion), la beauté (pour le design), la vérité (pour la recherche), l'équité (pour l'échange), la sobriété (pour la production) et la satiété (pour la consommation).

TABLEAU 1
STRUCTURE FONCTIONNELLE DE L'HOMME

Fonctions	gestion	design	recherche
Définitions	prise de décision	exercice de l'imagination	mesure de la réalité
Valeurs associées	liberté	beauté	vérité

Fonctions	échange	production	consommation
Définitions	transfert de biens et services	intégration d'objets	désintégration d'objets
Valeurs associées	équité	sobriété	satiété

À la place de la liberté, nous aurions pu mettre la morale. À la place de la beauté, nous aurions pu mettre la créativité ou la culture. De même que nous aurions pu mettre la connaissance à la place de la vérité et le profit à la place de l'équité. Et la productivité à la place de la sobriété. Quant à la satiété, nous l'expliquons de la manière suivante. Entendons, par satiété, cette valeur qui fait que l'homme, quand il satisfait ses besoins, ne va jamais au-delà des limites réelles de ceux-ci. L'enfant agit de cette manière quand il repousse la nourriture une fois qu'il a été convenablement alimenté. Cette valeur est hautement écologique. Quand

elle est respectée, il y a peu de gaspillage dans la société de sorte que tous les hommes peuvent obtenir les ressources de consommation dont ils ont besoin. Ceci étant dit, et en nous inspirant de tout ce qui vient d'être présenté, nous confrontons la structure fonctionnelle de l'homme à celle, fonctionnelle elle aussi, de la société pour, ainsi, faire voir à quiconque, d'une façon très visuelle, en un tableau, les perspectives partielles de développement — l'ensemble va constituer une perspective globale — qui sont nécessaires à l'ajustement des deux structures l'une à l'autre.

TABLEAU 2
CONFRONTATION DES STRUCTURES FONCTIONNELLES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Structure fonctionnelle de l'homme	Structure fonctionnelle de la société (NOTE: La société est constituée de six appareils fonctionnels (Voir, dans le tableau 4, en appendice, les composantes principales de ces appareils))					
	Appareil politique	Appareil culturel	Appareil scientifique	Appareil marchand	Appareil industriel	Appareil consommateur
Gestion	Perspective du développement moral (liberté)			Perspective du développement moral (liberté)		
Design		Perspective du développement culturel (créativité) (ou beauté)		Perspective du développement culturel (créativité) (ou beauté)		
Recherche			Perspective du développement scientifique (vérité) (ou connaissance)	Perspective du développement scientifique (vérité) (ou connaissance)		
Échange				Perspective du développement marchand (profit) (ou équité)		
Production				Perspective du développement industriel (productivité) (ou sobriété)	Perspective du développement industriel (productivité) (ou sobriété)	
Consommation						Perspective du développement écologique (satiété)

Note: Dans ce tableau, une perspective doit être comprise comme un ensemble de valeurs, de principes, d'idées, de points de vue, etc. dont on peut se servir pour analyser et concevoir les appareils fonctionnels de la société.

Maintenant nous formulons ici un certain nombre de principes qui doivent conditionner nécessairement les relations entre les deux structures:

- 1) La structure de la société est subordonnée à la structure de l'homme, aux nécessités de son développement global.
- 2) Les perspectives insérées dans le tableau sont les instruments d'analyse et de conception qui permettent d'ajuster les deux structures l'une à l'autre dans leur relations.
- 3) Le fondement de chaque perspective est la valeur qui y est rattachée.
- 4) La perspective du développement moral doit primer sur toutes les autres perspectives, y compris sur celle du

développement économique (marchand et industriel), à cause des valeurs qui sont en jeu. Sûrement, la liberté est un préalable au profit et à la productivité.

- 5) Les perspectives de développement culturel et scientifique doivent également primer sur celle du développement économique, toujours à cause des valeurs qui sont en jeu. Sûrement, la créativité et la vérité (la connaissance) sont des préalables au profit.
- 6) Si les principes qui précèdent sont admis, l'appareil politique de la société doit être «construit» en assumant la primauté des trois premières perspectives dont il vient d'être question.
- 7) Ce sont les hommes d'un appareil concerné qui doivent être les principaux artisans de la formulation de la perspective qui lui correspond.
- 8) Chacune des perspectives est nécessaire à la définition des divers appareils. Ce qui veut dire que, dans le tableau, la perspective du dé-

veloppement moral doit apparaître dans toutes les colonnes au niveau de la gamme de gestion. Ce qui indiquerait que, par exemple, la perspective du développement moral devrait aussi s'appliquer à la définition de l'appareil marchand. Mais il faut rappeler que c'est la perspective du développement marchand qui prime ici. (Note: Quand c'est l'inverse qui se produit, on obtient des résultats (marchands) désastreux, comme ceux constatés dans les pays communistes.) Les perspectives partielles qui apparaissent dans le tableau constituent, ensemble, la perspective du développement global que nous recherchons. Il suffirait que nous la documentions un peu plus pour qu'elle devienne un instrument d'inspiration dans la détermination d'autres perspectives qui seraient aussi globales qu'elle. Cette perspective, nous la documentons donc très simplement sans plus de commentaires que ceux qui apparaissent au bas du tableau 3:

TABLEAU 3
PERSPECTIVE DU DÉVELOPPEMENT GLOBAL À UTILISER POUR DÉFINIR L'APPAREIL POLITIQUE DU QUÉBEC

Perspectives partielles	Importance relative	Valeurs associées	Éléments des perspectives partielles
Perspective du développement moral	28	liberté	Coûts et profits liés aux changements dans l'appareil politique, accroissement des pouvoirs du Québec, globalisation de la politique, etc.
Perspective du développement culturel	22	créativité ou beauté	Coûts et profits liés aux changements dans l'appareil culturel, accroissement des possibilités de création des artistes, philosophes, etc., globalisation de la culture, etc.
Perspective du développement scientifique	17	vérité ou connaissance	Coûts et profits liés aux changements dans l'appareil scientifique, accroissement des possibilités de recherche des chercheurs, globalisation de la recherche (specialisation nécessaire?), etc.
Perspective du développement marchand	13	profit ou équité	Coûts et profits liés aux changements dans l'appareil marchand provoqués par ceux liés à l'appareil politique, maintien du niveau de vie, globalisation des marchés, etc.
Perspective du développement industriel	10	productivité ou sobriété	Coûts et profits liés aux changements dans l'appareil industriel, maintien du niveau de vie, globalisation des marchés (specialisation nécessaire), etc.
Perspective du développement écologique	10	satiété ou conservation	Coûts et profits liés aux changements dans l'appareil de consommation, accroissement des contrôles de la pollution, globalisation des questions écologiques, etc.

Note 1: Toutes les perspectives partielles sont intentionnellement décrites avec le même type de langage (celui de la perspective marchand) afin de faciliter la compréhension de la perspective globale.

Note 2: Les nombres de la colonne 2 indiquent l'importance relative de chacune des perspectives partielles dans la composition de la perspective globale. Bien sûr, ici, l'ensemble de ces nombres ne constitue qu'un exemple de ce qui peut être fait en ce domaine.

Dans le tableau, nous voyons bien, et comme il est dit d'ailleurs, que la perspective globale peut être formulée entièrement dans le langage de l'appareil marchand d'un pays. Il suffirait maintenant de la formuler dans le langage des autres appareils pour rejoindre tout le monde. En terminant, nous voulons dire toute l'importance que nous attachons au principe 6 expliqué plus haut — celui qui dit que c'est la perspective du développement moral qui doit primer dans la définition de tout appareil politique — en rappelant au lecteur que les sociétés occidentales s'inspirent encore, aujourd'hui, des œuvres politiques et culturelles des Romains et des Grecs dans la définition de leurs appareils politiques et culturels.

Nous voulons dire aussi que si le Québec, après les travaux de la Commission B.-C., tentait de trop subordonner la définition du futur statut politique (son appareil politique) du Québec à la perspective partielle dite marchande, il se placerait sur le terrain de négociation qui est celui des autres provinces, et surtout de la province d'Ontario. Les autres provinces privilégient justement le terrain économique dans leurs essais de réaménagement des structures politiques du Canada. Alors, malgré les souhaits ardents de M. Bourassa de ne plus négocier à onze, le Québec se retrouverait encore obligé de le faire, même par gouvernement fédéral interposé. La belle affaire!

Jacques Charest, MBA
Professeur en science des systèmes

Charest, Jacques. Les systèmes de l'homme, une théorie générale. Les Éditions des Valeurs Humaines, Trois-Rivières, Qc. 1988. (Tél.: (819) 376-1927). Ce livre explique avec beaucoup de détails cette vision fonctionnelle.

Charest, Jacques. La conception des systèmes, une théorie, une méthode. Gaetan Morin, éditeur, Montréal, Qc. 1980. (Tél.: (514) 449-2369). Essentiellement, ce livre dit comment faire du design de systèmes en faisant appel, en particulier, à la créativité des designers.

Appendice
TABLEAU 4
APPAREILS FONCTIONNELS DE LA SOCIÉTÉ

COMPOSANTES DE L'APPAREIL POLITIQUE		
population votante	le législatif	
gouvernement national:	l'exécutif	
	le judiciaire	
	l'administratif	
gouvernements régionaux		
gouvernements municipaux		
partis politiques		
groupes de pression		
gouvernements étrangers		
etc.		
COMPOSANTES DE L'APPAREIL SCIENTIFIQUE	COMPOSANTES DE L'APPAREIL MARCHAND	COMPOSANTES DE L'APPAREIL CULTUREL
centres de recherche (publics ou privés)	marchés des biens de consommation	centres de recherche (publics ou privés)
centres de recherche et de développement	marchés des services (à caractère de consommation ou informationnel)	centres de recherche et de développement
universités, collèges, écoles secondaires, écoles primaires et maternelles	marchés des biens industriels	industriels
maternelles	marchés des biens de consommation	universités, collèges, écoles secondaires, écoles primaires et maternelles
familles	marchés autres que les précédents (ex.: marché noir, marché du travail au noir, etc.)	organismes à caractère culturel
organismes à caractère culturel		organismes de développement social
organismes de développement social		ensemble des créateurs du monde des arts
ensemble des créateurs du monde des arts		organismes de loisir
organismes de loisir		tous les individus, groupes ou organisations
tous les individus, groupes ou organisations		groupes ou organisations faisant un travail de design et non inclus dans les entités précédentes
groupes ou organisations faisant un travail de recherche et non inclus dans les entités précédentes		
COMPOSANTES DE L'APPAREIL CONSOMMATEUR	COMPOSANTES DE L'APPAREIL INDUSTRIEL	
ménages	familles (considérées comme entités productrices et reproductrices)	
organismes de loisir	entreprises du secteur primaire	
entreprises du sport organisées	entreprise du secteur secondaire	
forces armées	entreprises du secteur tertiaire	
tous les individus, groupes ou organisations non inclus parmi les entités précédentes (ne considérant que leur seule consommation (comprenant leur pollution de l'environnement au sens écologique du terme))	entreprises du secteur tertiaire	
	tous les individus, groupes ou organisations non inclus parmi les entités précédentes faisant un travail de production (ex.: les individus travaillant au noir)	

LE NOËL

Pizza St-Hubert

NOËL

de 10 heures

rons, majorettes, clowns et personnages variés
honneur des grands.

PARTICIPEZ À LA FÉERIE DE NOËL

et courez la chance de gagner l'un des 50 prix totalisant 10 000\$. Demandez vos coupons de participation.

Nous tenons à remercier les commanditaires suivants:

Chars allégoriques: L.L. Lozeau Ltée - Gagnon Sports - CKO1 FM - CJFM 96.5 - La Presse - Canal 10 CFTM - Télévision Quatre Saisons - CJMS - Corriere Italiano/Teledomenica - Corps de clairons: Maison Lalongé - Courval fine lingerie - Greenberg - Essa & Saad - Caisse populaire St-Arsène de Montréal - PJC Jean Coutu - CKAC - Hebdo Telemédia.

Stationnement facile

des six-douze

SEMAINE DU 7 AU 13 NOVEMBRE 1990

Pendant ce temps, dans le Golfe persique...

Pour commencer

Salut!
Avez-vous vu sur les murs de votre école le drôle de petit raton-laveur qui dit: "Pas de risques à prendre!"? "Pas de risques à prendre", c'est le thème de la campagne de sécurité dans le transport scolaire. Cette campagne a lieu du 18 au 24 novembre prochain. Elle commence donc dimanche.

Et il nous a semblé important, à *La Presse des six-douze*, d'insister auprès de nos jeunes lecteurs et lectrices sur l'importance de la prévention et de la prudence à bord et autour des autobus scolaires. Une étude a démontré que les enfants âgés de 5 à 10 ans constituent le groupe le plus gravement touché dans les accidents reliés au transport scolaire. C'est dans ce groupe que se trouvent les plus hauts pourcentages de victimes avec blessures graves et mortelles. On attribue cette situation à trois causes principales: les enfants de cet âge sont insoucians du danger, sont téméraires et ont une mauvaise connaissance des risques.

Alors, les petits copains et les petites copines, en cette semaine de la sécurité dans le transport scolaire, commencez à prendre de bonnes habitudes inspirées de la prudence: attendez l'autobus sur le trottoir, ne passez pas devant ou derrière un autobus en arrêt (et encore moins quand il roule!), restez toujours assis lorsque le véhicule est en mouvement. Bonne fin de semaine et rappelez-vous que pas de risques à prendre, ça ne s'applique pas qu'aux seuls autobus scolaires!

Christiane et Louis
La Presse des six-douze
7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec)
H2Y 1K9

N.B. La semaine prochaine nous annoncerons le thème de la page spéciale de Noël du 21 décembre.

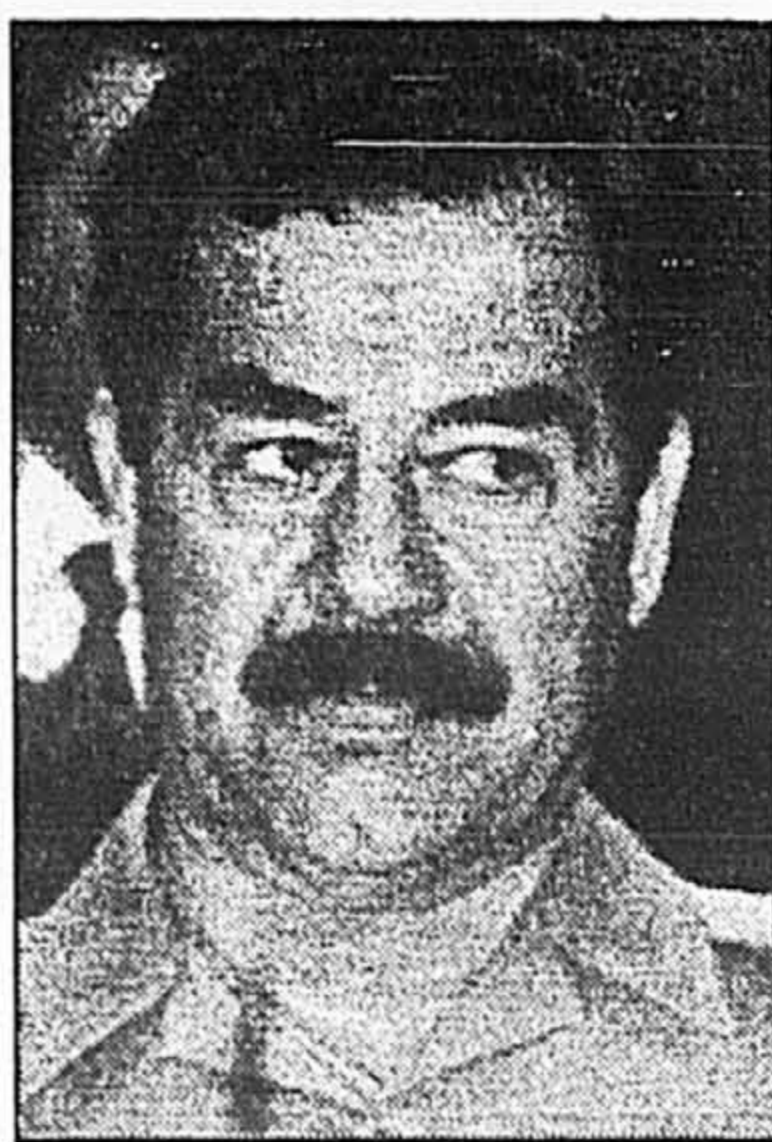
Les jeunes journalistes dont la carte de membre porte l'un des numéros suivants gagnent chacun un T-shirt La Presse

0613 - Eva Ulrich
3526 - Bruno Lévesque
1475 - Martin Brodeur
0837 - Jean-François Bessette
2629 - Julie Létourneau

La Presse des six-douze est une initiative de La Presse/Education. Cette page paraissant tous les vendredis en période scolaire est réalisée par deux enseignants du primaire: Mme Christiane Labrie et M. Louis Émond, d'après une idée originale de Mme Christiane Labrie. Son objectif est de permettre aux jeunes de six à douze ans de lire avec intérêt et compréhension des textes d'actualité. Les articles sont rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques.

Pour renseignements:
Céline Landry (514) 285-6890

La Commission scolaire de Châteauguay, le français on l'utilise partout.



Saddam Hussein

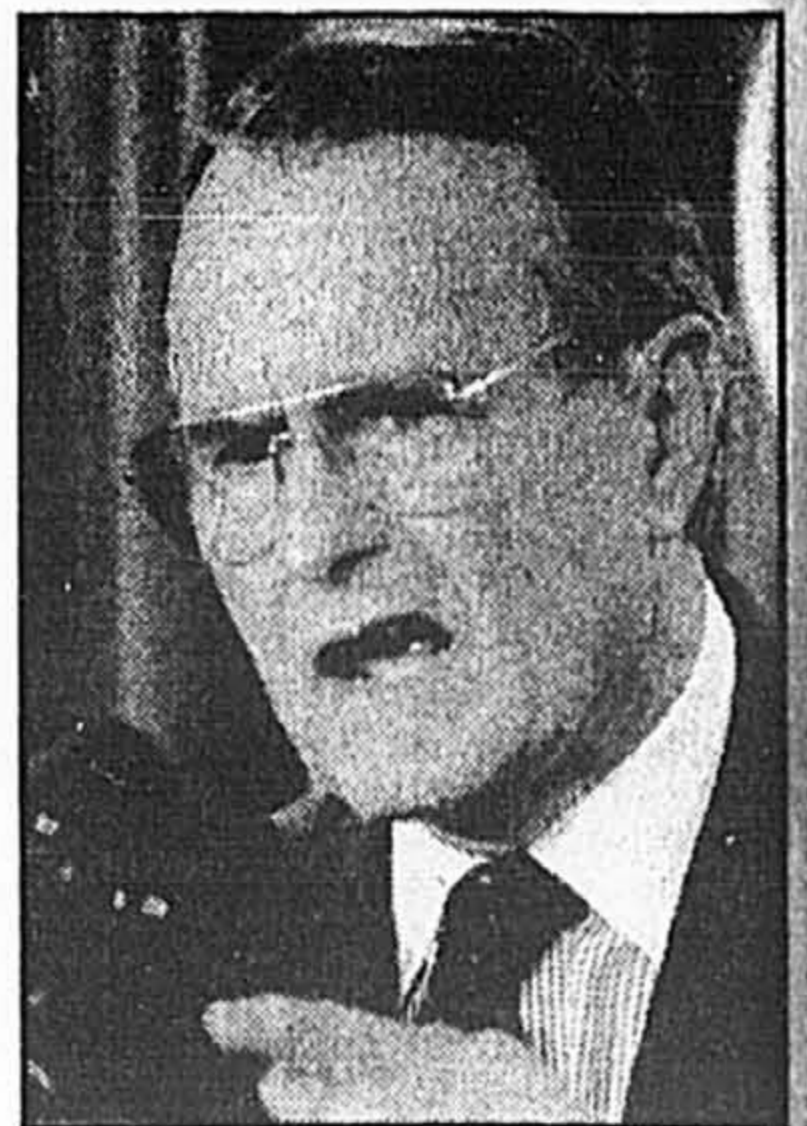
Se battent? Se battent pas? Est-ce qu'il y aura une guerre au Proche-Orient? Le monde entier se pose la question depuis plusieurs mois, depuis que l'Irak a envahi le Koweït et refuse obstinément de s'en retirer. On a espéré (un peu) quand, il y a quelques semaines, le chef irakien Saddam Hussein a dit avoir fait un rêve au cours duquel le prophète Mahomet lui aurait ordonné de s'en aller du Koweït. Un peu partout, on se disait qu'il avait trouvé la porte de sortie idéale, l'excuse parfaite pour libérer ce pays sans perdre

la face aux yeux de la population irakienne. Mais depuis ce rêve, rien n'a bougé. Et la coalition des pays contre Bagdad s'impatiente (un peu). Le président américain M. George Bush a d'ailleurs annoncé l'envoi au Proche-Orient de 200 000 soldats qui se rajouteront aux 230 000 déjà présents. M. Bush espère toutefois que les sanctions économiques (1) prises contre l'Irak feront leur travail d'ici deux mois et qu'il sera inutile de passer à l'attaque. Pour en arriver là, il devra d'ailleurs attendre la

"permission" du Conseil de sécurité des Nations Unies. Se battent? Se battent pas? Ceux qui n'en peuvent plus d'attendre peuvent toujours aiguïser leur patience sur des nouveaux jeux vidéo simulants... la guerre du Golfe! Destruction, bombardements, raids aériens, libérations d'otages, tout y est, il paraît, sauf des victimes. Mais après tout, ce n'est qu'un jeu. Non?

Louis

(1) Voir *La Presse des six-douze* du vendredi 14 septembre



George Bush

Pour que Youppi reste avec nous

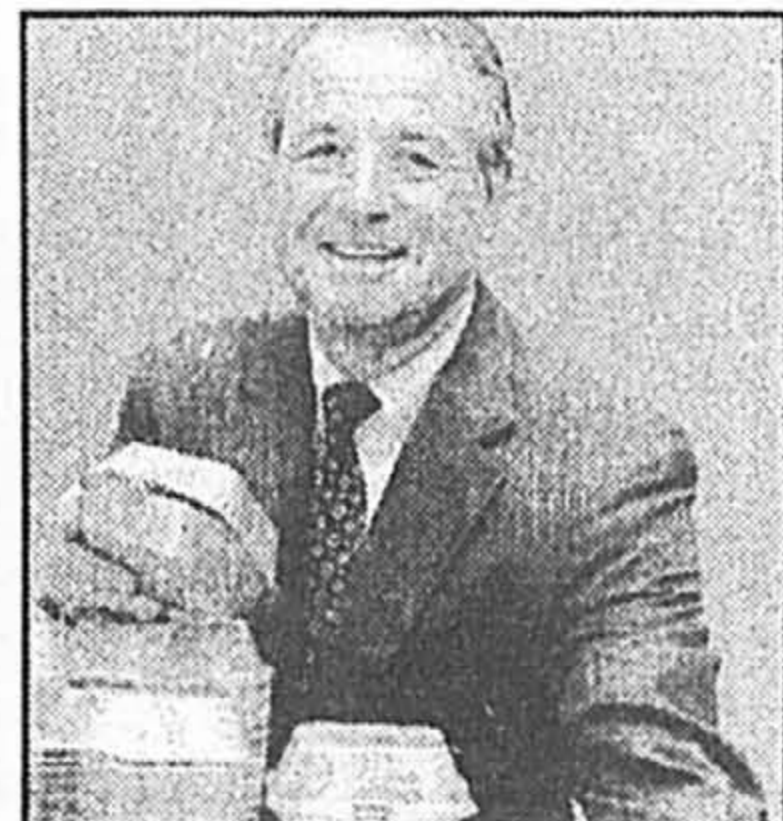


Tout est en place pour que les Expos ne partent pas de Montréal. Le propriétaire actuel, M. Charles Bronfman, avait annoncé qu'il vendait les Expos et avait fixé le prix de vente de cette équipe de baseball à 100 millions de dollars. Le président des Expos, M. Claude Brochu, est donc parti à la recherche d'investisseurs québécois intéressés à garder l'équipe à Montréal. Plusieurs ont manifesté leur intérêt comme Proviso, le Fonds de solidarité (total: 35 à 40 millions) et un Américain du nom de Martin Stone qui dirige un groupe de financiers

intéressés à investir eux aussi (35 à 40 millions de dollars). Le gouvernement québécois prête aussi 18 millions. Il ne manquait plus que l'implication financière de l'administration de la ville de Montréal pour que Youppi reste avec nous. C'est chose faite depuis mardi. Montréal investira 15 millions de dollars dans l'achat des Zamours!

Louis

Finis le polystyrène



McDonald's a décidé d'abandonner son emballage de polystyrène. Les jolies petites boîtes dans lesquelles les amateurs de restauration rapide recevaient leurs différents "Mac-quelque chose" seront progressivement remplacées par des emballages isothermiques qui préserveront aussi bien la fraîcheur des aliments. Mais on cherche encore une solution pour les verres à café. Par ailleurs, une autre compagnie, néerlandaise celle-là, a décidé elle aussi de remplacer les petites boîtes de polystyrène dont elle bourrait ses boîtes de logiciels pour les protéger. Le matériau remplaçant? Du mais soufflé!

- C'est plus cher, souligne un collaborateur de cette firme, mais nous voulons faire notre part pour l'environnement. En outre, notre emballage pourra être mangé. Deux beaux gestes que les défenseurs de l'environnement ont applaudi... avec emballage. A votre avis, le café servi dans des verres en pop-corn, ça goûterait quoi?

Louis

Naturellement

Hourra!, s'écrièrent tous les bouts de chou du Québec en voyant la belle neige blanche tombée au sol. Si on leur demandait d'où vient cette neige ils répondraient probablement comme tous les Québécois: "La neige provient de l'Arctique". Mais ce n'est qu'une croyance populaire puisque le mauvais temps vient des États-Unis. Car c'est l'air chaud et humide venant du sud qui se transforme en neige ou en pluie en rencontrant les systèmes d'air plus froid circulant au-dessus du Canada. En réalité l'air arctique du Canada est propre et sec. Surprenant n'est-ce pas? Les Canadiens ont

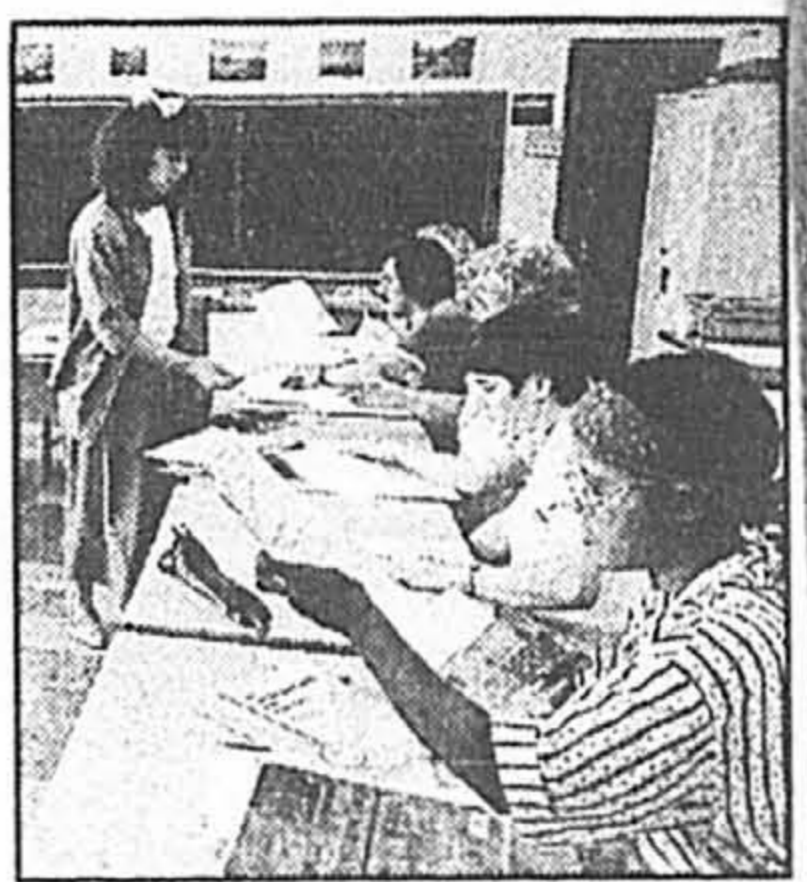


également tendance à exagérer au sujet de l'hiver. Ils s'arrêtent sur la journée la plus mauvaise, un vrai temps d'hiver, et ils résumant toute la saison en quelques jours particuliers. Il semblerait d'après un expert, M. David Phillips, champion de la météorologie, que l'hiver n'est pas aussi mauvais que l'on veut bien s'en souvenir.

Christiane

L'analphabète a des droits

Les analphabètes vivent tous les jours des injustices. Ils sont privés du droit au travail, du droit à l'information, du droit d'apprendre, du droit à des services accessibles et du droit à une pleine participation à la vie démocratique. Comment une personne qui ne sait pas compter peut-elle s'assurer que la caissière du supermarché lui a remis la monnaie exacte? Comment une personne qui ne sait pas lire peut-elle voter? Plusieurs personnes se sont réunies, la fin de semaine dernière, lors du colloque "Une Société sans barrières". Certains participants ont suggéré quelques idées pratiques pour le gouvernement, les banques, les organismes de toutes sortes, les commerces: -Simplifiez vos formulaires; -Assurez-vous que tout le monde comprend bien votre message;



-Employez des mots plus simples, des phrases moins longues, surtout quand vous faites affaire avec le public. Des gestes si simples qui pourraient faciliter la vie aux analphabètes complets ou fonctionnels et pourquoi ne pas agir maintenant avant que l'Année internationale de l'alphabétisation prenne fin le 31 décembre.

Christiane.



Où ira le Québec?

La commission Bélanger-Campeau a commencé ses travaux la semaine dernière. Cette commission a pour but d'étudier les différentes voies qui sont offertes au Québec en matière de constitution. Depuis l'échec de l'entente du lac Meech, le premier ministre M. Robert Bourassa a promis la création d'une telle commission. Où le

Québec s'en va-t-il? Doit-il renégocier sa place dans la confédération canadienne? Doit-il se séparer du reste du Canada? Si tel est le cas, quels pouvoirs aura-t-il? Voilà quelques-unes des nombreuses questions sur lesquelles les membres de cette commission devront se pencher.

Louis

La crainte de ...

Crainte d'entrer dans la vie adulte. Crainte des modifications dans leur aspect physique. Crainte de grossir. C'est ce que vivent plusieurs jeunes filles. Elles souffrent d'un mal que l'on appelle l'anorexie. Ce mal se caractérise par une privation volontaire de nourriture et par une crainte maladive de grossir. Les études montrent que 90 à 95 % des victimes de l'anorexie sont des filles et qu'elles ont entre 12 et 25 ans. Comment devient-on anorexique? Plusieurs facteurs réunis peuvent déclencher cette forme de névrose: une obsession de

l'image physique (poids et beauté), une baisse de l'estime de soi et des problèmes affectifs. Il ne faut pas croire que ce phénomène est peu courant puisque les tendances anorexiques touchent un adolescent sur cent environ, et la moitié d'entre eux sévèrement. Si on ne leur apporte pas les soins appropriés, environ 10 % des anorexiques se laisseront littéralement mourir de faim. Comment convaincre les jeunes filles qu'il vaut mieux être en bonne santé que filiforme?

Christiane

Superquiz en page E-6

Le Club des jeunes journalistes

Bonjour, Nous publions aujourd'hui vos critiques de livres québécois écrits pour les jeunes. Parlez que vous donneriez à d'autres le goût de se plonger dans les aventures d'Ani Croche ou de Rosalie ou de l'un des autres personnages sortis de l'imagination de nos auteurs. Comme nous l'avons annoncé, plusieurs de vos textes seront exposés au Salon du livre de Montréal, à la Place des Jeunes, du 15 au 20 novembre. Vous pourrez aussi voir au Salon la page du Club des jeunes Journalistes format géant. Des prix de participation sont offerts par Communication Jeunesse et le Salon du livre. Pour ce qui est du "Prix du jeune public", c'est Véronique Labelle et Alexandre Dumont-Blais qui auront la chance de remettre leur trophée aux auteurs les plus populaires auprès des jeunes, le lundi 19 novembre à 13 h.

LE COEUR EN BATAILLE de Marie-Francine Hébert

Je viens juste de fermer le livre épatant *Le coeur en bataille* de Marie-Francine Hébert. C'est l'histoire d'une jeune fille qui croit que tout le monde lui en veut, que sa mère aime plus Sylvie-Anne, une patiente à son hôpital, que son père se fout d'elle. Un jour, elle surprend son frère et sa meilleure amie en train de se becoter. Puis elle-même aime un peu un gars... J'ai adoré ce livre car j'aime les romans d'amour. Puisque maintenant je comprends les sentiments des personnages parce que moi-même je vis des aventures de ce genre puisque je suis en 6e année.

Claude Rathé
Blainville

LA COURSE À L'AMOUR de Bertrand Gauthier

J'ai lu un livre qui était super génial. Mon livre a comme titre *La course à l'amour*. Dans l'histoire, il y a un garçon qui s'appelle Sébastien et il est super sympa. Il aime une fille qui est dans sa classe et qui s'appelle Chloé. Sébastien fait tout pour qu'elle sorte avec lui; il lit plein de livres qui ont à peu près 3000 pages. Il lit ces livres parce qu'il veut impressionner Chloé. Il achète deux billets d'un groupe de chanteurs que Chloé aime beaucoup. Ce groupe, c'est "Macédoine 649". Ce livre je l'ai trouvé super le fun mais ça dépend des goûts. Mon livre a 152 pages, il est très expressif.

Étiane Descombes
Blainville

LE SECRET DE VANILLE de Monique Corriveau

J'ai beaucoup aimé le livre *Le secret de Vanille*. Il est écrit par Monique Corriveau. J'ai lu ce livre à l'école, c'est mon professeur qui me l'a conseillé. J'ai aimé lire ce livre parce qu'on ne sait jamais comment il va se terminer. On entre dans l'histoire dès la première page du livre. C'est un livre très facile à lire. Il arrive beaucoup d'aventures à Marie-Madeleine, ses frères et ses soeurs ainsi qu'à la fameuse poupée Vanille. C'est un livre très amusant.

Véronique Labelle, 5e année
École Saint-Benoît

LA NUIT DU VAMPIRE de Denis Côté

Mon livre préféré jusqu'à maintenant est *La nuit du Vampire* écrit par Denis Côté et dessiné par Stéphane Poulin. Ce livre m'a bien plu: imaginez-vous un soir avec votre soeur à un concert "heavy metal" qui a lieu à l'école. Bien sûr un soir de tempête où les lignes téléphoniques sont coupées. Du sang de volaille disparaît, la vitrine avec une croix dessus se brise, des cris de mort se font entendre, une silhouette avec une cape noire apparaît, un albinos dans le groupe... quelle nuit pour Maxime, Ozzie et les filles! Finalement une nouvelle connaissance, une histoire plus claire et le coeur plus léger, on repart pour la maison avec une nouvelle histoire à raconter.

Marie-Eve Côté, 11 ans
Saint-Roch-de-l'Achigan
No 3078

L'ÉTÉ DES BALEINES de Michèle Maréchal

Cassiopee, l'héroïne, éprouve un amour fou pour Marek qu'elle a rencontré l'été précédent. Aussi songe-t-elle à l'amener à Longue-Pointe, sur la Côte-Nord, pour observer les baleines. Comment se dérouleront les retrouvailles tant attendues? Michèle Maréchal a bien su décrire les différents sentiments qui heurtent les adolescents lorsqu'ils s'ouvrent à l'amour. J'ai été captivée tout au long de l'histoire par la trame sentimentale des personnages. Je ne pouvais plus arrêter ma lecture tellement *L'été des baleines* était emballant.

Chloé Jacob, 12 ans

LES CATASTROPHES DE ROSALIE de Ginette Anfousse

Les aventures de cette histoire y sont extraordinaires. Cela concerne les jeunes de 9 à 13 ans. Rosalie a neuf ans et sept frères. Elle a été adoptée très jeune par ses sept tantes qui vivent ensemble. Mais Rosalie n'a pas la langue dans sa poche. Malgré les menaces d'une certaine Mam' Crochu, le manque de courage du beau Marco Tifo, Rosalie grandit avec ses amis et des idées bien à elle. Idées qui parfois frisent la catastrophe. J'ai bien aimé ce livre.

Valérie Saint-Laurent
Blainville

MA BABOUCHE POUR TOUJOURS de Gilles Gauthier

Je trouve que les personnages sont drôles et que l'écriture est belle. Je trouve que ce livre est intéressant. Les images sont comiques et elles sont en noir et blanc. Babouche est une chienne et son maître s'appelle Carle. C'est son père qui lui a donnée en cadeau. C'est très beau!

Charles Froment
Joliette

UNE BOTTINE EN VOYAGE de Gilles Gagnon

J'ai bien aimé ce livre parce que la petite bottine parcourt sept pays pour retrouver sa jumelle: le pays de l'allumeur de pleine lune, le pays du soleil, du vent, de la pluie, de brouillard, de la neige et de la glace. C'est un cordonnier qui les a séparées dès leur naissance. Dans chaque pays elle s'est fait des amis. Je trouve ce livre plein d'aventures époustouflantes et éblouissantes. Pour ceux qui aiment avoir des émotions, je recommande beaucoup ce livre.

Évelyne Lussier
École Saint-André Apôtre
No 3043

LE PÈRE D'ARTHUR de Ginette Anfousse

J'ai trouvé ce livre intéressant. Arthur est prêt à faire les pires coups afin de ne pas se faire garder. Son père André Belhumeur est de bien méchante humeur. Les coups d'Arthur ne sont pas vraiment drôles. Je recommande ce livre à tous les jeunes de mon âge.

Louis-Philippe Gauthier,
3e année
École Sainte-Marguerite Laval

AWA DANS LE DÉSERT de François Pratte

Je l'ai beaucoup aimé. Ce que j'ai aimé le plus, c'est quand il n'y avait plus d'eau dans le robinet. Vous devriez le lire parce que Awa est très débrouillarde et que l'histoire finit bien.

Dorothée Loeub, 7 ans
École Sainte-Gertrude
Montréal

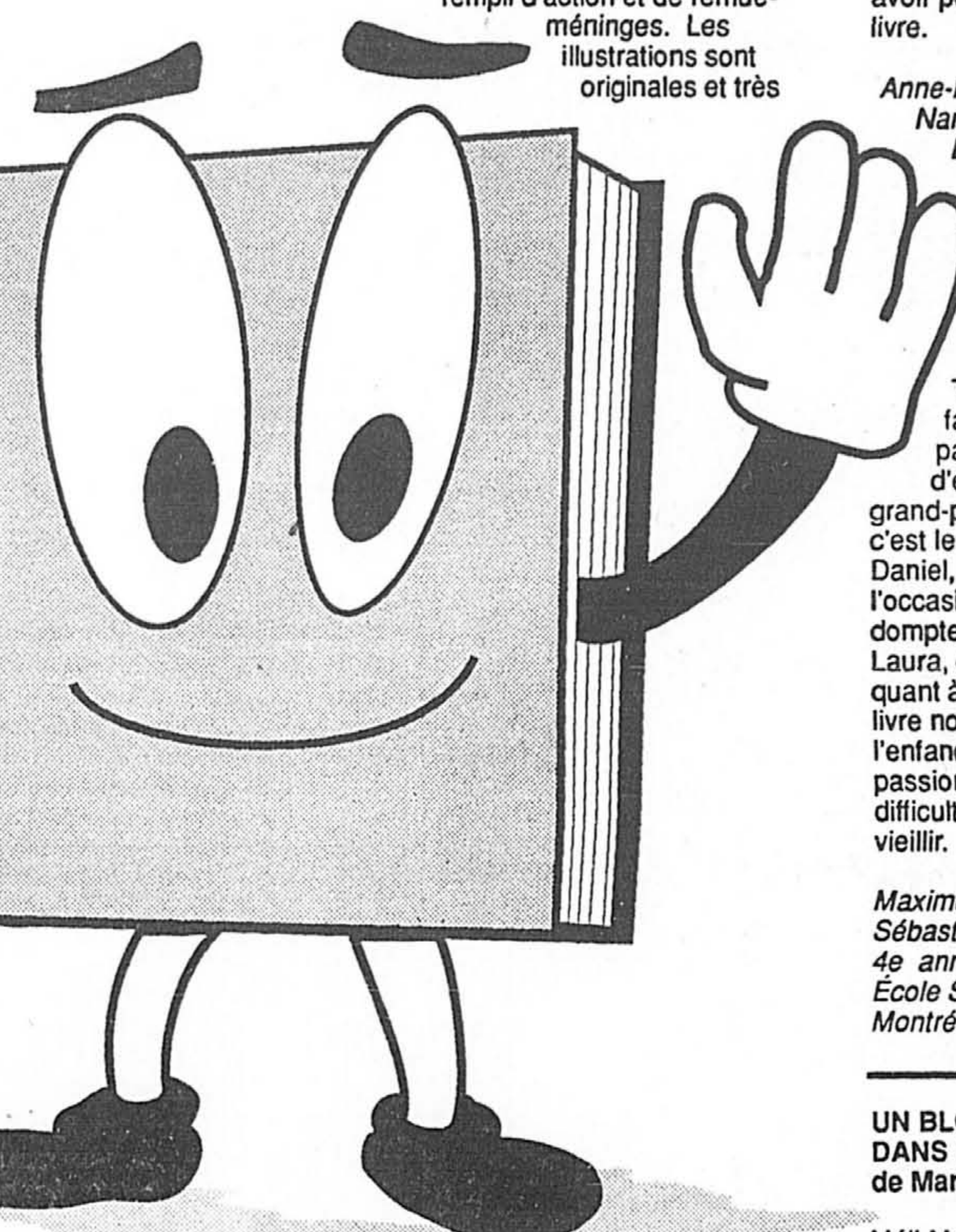
LA PATTE DANS LE SAC de Sylvie Desrosiers

Je vous conseille de le lire parce qu'il y a beaucoup de suspense. C'est un livre d'aventures bien raconté et plein de situations inattendues. Trois inséparables se mettent à la recherche de leur chien perdu, ce qui fait débiter une palpitante histoire. Si vous aimez les histoires de détective, vous allez adorer ce roman.

Élizabeth Loeub
No 0544

UN JEU DANGEREUX de Chrystine Brouillet

Vous aimez lire des romans policiers? Alors, je vous présente l'auteur du livre *Un jeu dangereux* des éditions "La courte échelle", la mini-Agatha Christie, Chrystine Brouillet. L'histoire policière de ce livre se déroule à Montréal où Natasha, une adolescente de quinze ans, décide de faire une fugue pour impressionner un garçon qu'elle aime. Mais voilà, les problèmes pleuvent! Je vous laisse lire la suite...



Un livre qui vous tiendra en haleine jusqu'à la fin.

Hélène Turgeon
École Saint-Basile
Saint-Basile-le-Grand

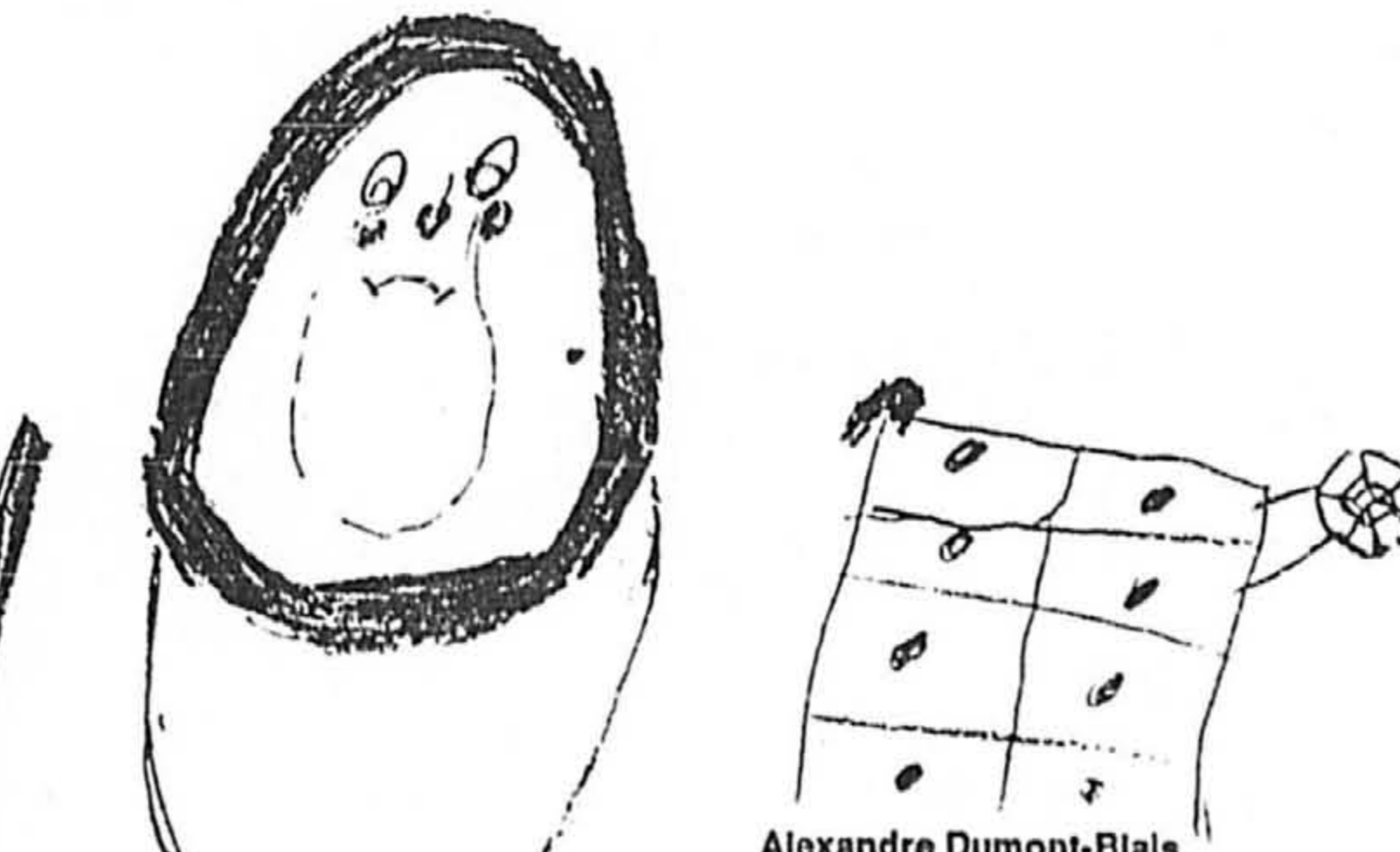
UN MONSTRE DANS LES CÉRÉALES de Marie-Francine Hébert

Je n'aime pas beaucoup lire mais quand j'ai commencé à lire ce livre, j'ai tout de suite embarqué dans l'histoire. J'ai beaucoup aimé ce livre de Marie-Francine Hébert parce qu'il n'est pas trop long et pas très dur à lire et il y a beaucoup de belles images. Ce livre est vraiment fantastique.

Alexandre Soulières
École Lionel-Bertrand
Sainte-Thérèse

LE COMLOT de Chrystine Brouillet

Ce livre plein d'action est facile à lire, car il n'y a pas vraiment de mots difficiles. On y parle de la pollution causée par une usine. C'est pour cela que je l'ai aimé car pour moi



l'environnement c'est tellement important. Sophie et Jean-François réussiront-ils à combattre cette pollution causée par l'usine du beau-père de Jean-François?

Geneviève Lucas, 5e année
École Le Carrefour

UNE SORCIÈRE DANS LA SOUPE de Marie-Francine Hébert

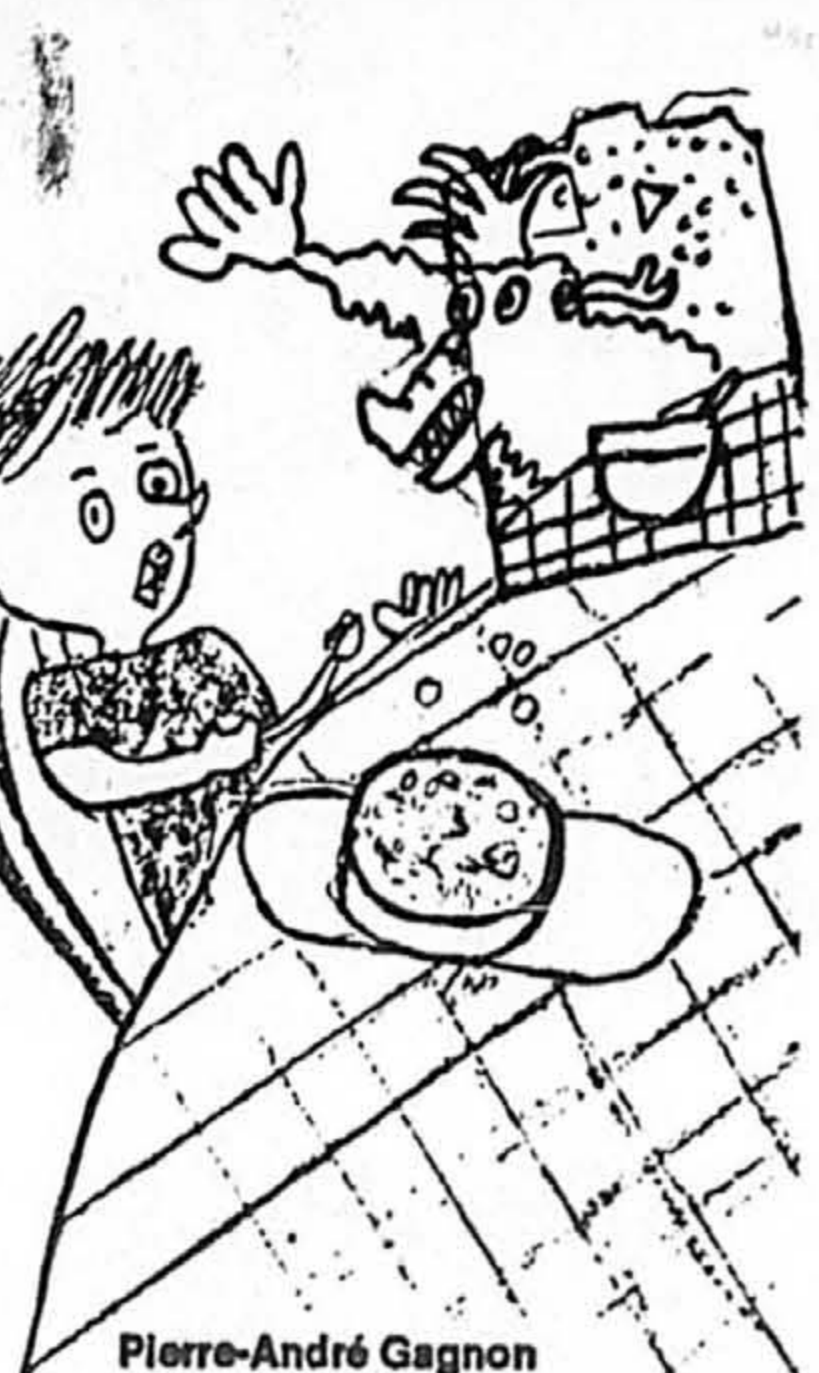
Enfin...une fille qui n'est pas peureuse et qui aime l'aventure. Elle aime faire plaisir à tout le monde. Un chat noir qui a des yeux qui brillent dans le noir, une sorcière au nez long et bossu et un grand chaudron noir assez grand pour y mettre une personne. Voilà les principaux éléments de ce livre. Si vous voulez rire et pleurer en même temps, lisez ce livre.

Anne-Marie Gagnier, 5e année
École Le Carrefour

LE MYSTÈRE DU LAC CARRÉ de Sylvie Desrosiers

Je conseille ce livre à tous les enfants qui n'ont pas de problèmes en lecture. Il est rempli d'action et de remue-ménages. Les illustrations sont originales et très

Anne-Marie Richer et
Nancy Datus, 4e année
École Saint-Justin
Montréal



Pierre-André Gagnon

UN MONSTRE DANS LES CÉRÉALES de Marie-Francine Hébert

Méli-Mélo ne veut pas passer deux jours toute seule avec son père. Ces deux journées ne s'annoncent pas très drôles mais leur réservent beaucoup de surprises. Une aventure drôle comme un rêve et terrifiante comme un cauchemar. Si tu aimes rire et avoir peur, je te conseille ce livre.

Anne-Marie Richer et
Nancy Datus, 4e année
École Saint-Justin
Montréal

FIERRO, L'ÉTÉ DES SECRETS de Viviane Julien

Trois enfants d'une famille de Buenos Aires passent leurs vacances d'été à la ferme de leur grand-père. Pour Felipe, 9 ans, c'est le bonheur parfait. Pour Daniel, 12 ans, ce sera l'occasion de prouver qu'il peut dompter un cheval sauvage. Laura, qui a 13 ans, aborde quant à elle l'adolescence. Ce livre nous raconte la fin de l'enfance, avec ses joies, ses passions et surtout les difficultés de grandir et de vieillir.

Maxime Gignac et
Sébastien Phéland,
4e année
École Saint-Justin
Montréal

UN BLOUSON DANS LA PEAU de Marie-Francine Hébert

Méli-Mélo avait toujours des choses drôles à dire. Elle était jalouse de Chichi la princesse. Les dessins étaient beaux et drôles. C'est un de mes premiers romans. J'espère lire d'autres livres de Méli-Mélo.

Amélie Faubert, 7 ans
Mercier

LE BLABLA DES JUMEAUX de Bertrand Gauthier

Ce livre est amusant puisque quand les jumeaux sont petits, ils parlent un langage incohérent. Cela se règle assez vite mais à leur anniversaire de huit ans, ils se remettent à parler ce langage. Des spécialistes trouvent ce qu'ils ont et ce n'est qu'un jeu de voyelles. Je recommande ce livre à ceux et celles qui aiment la lecture.

Christian Dorion,
No 3023
École Chante-au-vent
Mont-Rolland

UN MONSTRE DANS LES CÉRÉALES de Marie-Francine Hébert

C'est un livre très intéressant car c'est une histoire amusante et très humoristique. Parfois on a des petites peurs mais ce n'est que pour avoir du punch dans l'aventure. Moi aussi j'aime beaucoup regarder derrière les boîtes de céréales mais je n'ai jamais eu la chance de voir un monstre sortir d'une boîte. J'ai déjà lu *Un blouson dans la peau* du même auteur et d'ailleurs la même drôle de petite fille Méli-Mélo fait partie du livre.

Caroline Montpetit, No 3029
École Chante-au-vent
Mont-Rolland

MOI J'AI RENDEZ-VOUS AVEC DAPHNÉ de Cécile Gagnon

J'ai très bien aimé le sujet de ce livre. Les lettres étaient assez grosses et les images avaient rapport au texte. Je vais vous faire un petit résumé de ce livre: C'est l'histoire d'une écrivaine qui reçoit un petit chaton. Un peu plus loin il rencontre une jolie chatte blanche qui s'appelle Daphné. Il en tombe amoureux et elle, aussi. Le livre n'était pas vraiment bien long, il avait 75 pages sauf que ce que je n'ai pas aimé, c'est qu'il manquait un peu d'images. Moi je conseille à tout le monde de lire ce livre car il est très amusant.

Dominic Nadeau
École Notre-Dame
Laval

PAUVRE ANI CROCHE de Bertrand Gauthier

Ce livre est sensationnel. L'écriture est parfaite pour des jeunes de 9-10 ans. Le texte se comprend très bien et est très drôle. Il est écrit souvent avec des rimes. Durant tout le livre, Ani Croche se pose la question suivante: Pourquoi ma mère est-elle partie seule: en Grèce? Un livre plein de suspense et très amusant.

Geneviève Brassard,
4e année
Joliette

LES CATASTROPHES DE ROSALIE, LE HÉROS DE ROSALIE ET ROSALIE S'EN VA EN GUERRE de Ginette Anfousse

J'ai aimé ces livres parce que ça nous ressemble un peu. Les gars et les filles de ces livres sont à peu près comme nous, c'est vrai! Mais c'est surtout Rosalie qui me ressemble le plus: du goût et du caractère. Elle est la description de la plupart de mes amis. Il y a aussi Pierre-Yves Hamel, le gars dont toutes les filles rêvent. Elles aimeraient bien l'avoir comme compagnon. Mais c'est Rosalie la chanceuse! Si vous êtes comme moi, que vous adorez la lecture et que vous n'avez pas encore lu ces aventures, je vous conseille d'aller vite vous les procurer.

Maude Camirand
École Beauséjour
Saint-Grégoire

LA FILLE AUX CHEVEUX ROUGES de Joceline Sanschagrin

C'est l'histoire d'une fille aux cheveux rouges qui est à la recherche de son père. Wondeur a toutes sortes d'aventures. J'ai adoré le livre car tout se passe dans les égouts. Wondeur doit affronter le gardien du quai des brumes. Je n'ai pas vraiment aimé le chapitre 4 qui se nomme *La vieille dame*, à cause de l'endroit qui est un dépotoir. Je vous laisse découvrir le reste.

Marie-Claude Theriault,
4e année
École Le Carrefour
Lorraine

LA MONTAGNE NOIRE de Chrystine Brouillet

Catherine et son amie Stéphanie partent à la recherche des grands pieds. Les grands pieds sont de grands gorilles qui vivent aux États-Unis. Catherine et Stéphanie aiment bien vivre des émotions fortes. Dans la montagne noire, ils peuvent avoir tout ce qu'ils veulent. J'aime cette histoire parce qu'il y a de l'action et que c'est excitant. J'aime ce livre parce que l'écriture est grosse et qu'il y a des dessins.

Véronique Painchaud,
4e année
École Le Carrefour
Lorraine



40% DE RABAIS SUR NOS VÊTEMENTS D'HIVER POUR TOUTE LA FAMILLE!

J'mets ça sur ma liste!



Enfin la première annonce de Noël des Grands Magasins M! Et déjà, ils annoncent que tous leurs vêtements d'hiver sont en solde. Imaginez les prochaines annonces! Des suggestions de cadeaux (et des prix!!!) à faire rougir le Père Noël à toutes les semaines! Un nouvel anorak pour Micheline,

des habits de neige pour les enfants, un manteau brun pas trop long pour mon oncle Edmond, sans oublier maman qui va pouvoir étreindre pour le jour de l'An! Tout ça à 40% de rabais! J'suis sûr de trouver mes cadeaux M

pour toute la famille! Quant à mes cadeaux à moi, je vais coller ma liste sur le frigo en attendant la prochaine annonce... et en espérant que les autres la liront avant le 25 décembre! C'est ça la magie de Noël chez M..!

Mes cadeaux

LES GRANDS MAGASINS